

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 25 Juin 2014 - 27 Chaâbane - N° 643 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

23<sup>e</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA  
CONFÉRENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE  
GOUVERNEMENT DE L'UA À MALABO  
**M. Sellal**  
représentera  
le Président  
Bouteflika

Page 5

**ALGÉRIE-EGYPTE**  
**Le président**  
**égyptien Al-Sissi**  
**en visite de**  
**travail en Algérie**  
aujourd'hui

Le Président de la République arabe d'Egypte, Abdelfettah Al-Sissi effectuera aujourd'hui une brève visite de travail en Algérie à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique hier un communiqué de la présidence de la République. Au cours de cette visite, M. Al-Sissi s'entretiendra avec le chef de l'Etat sur «la promotion des relations de fraternité et de coopération qui existent entre les deux pays et sur les questions liées à la situation dans le Monde arabe et en Afrique notamment», ajoute la même source.



## Gaïd Salah réaffirme l'engagement de l'ANP à se maintenir à l'écart de toute sensibilité ou calcul politique

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, mardi à l'Académie militaire de Cherchell (AMC), une cérémonie de sortie de trois nouvelles promotions d'officiers baptisées du nom du défunt Président Chadli

Bendjedid. Après un passage en revue des promotions sortantes et leur prestation de serment, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a procédé, en compagnie de hauts cadres de l'ANP, à la remise des grades et diplômes aux majors des promotions. A cette occasion, et dans une rencontre avec les cadres et élèves de l'Académie, le chef d'état-major de l'ANP a réitéré l'engagement de «l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), à demeurer garante de la sécurité du pays, présevratrice de son caractère républicain, et attachée à ses missions constitutionnelles, guidée en cela par les instructions et orientations du Président de la

République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, tout en veillant à se maintenir à l'écart de toute sensibilité ou calcul politique».

Pages 4-5



CONFÉRENCE-DÉBAT HIER  
AU FORUM DE **DK NEWS** SUR  
LE DIABÈTE ET LE RAMADHAN

**CE QU'IL FAUT  
SAVOIR**

Pages 6-7



Session ordinaire  
du CC du parti  
du **FLN**  
**Fébrilité...**

Page 8



## SANTÉ

**CANCER  
DE LA PEAU**

Faut-il enlever  
les grains  
de beauté ?

Pages 12-13

## ÉCONOMIE

USINE  
RENAULT  
D'ORAN  
La  
«Nouvelle  
Symbol»  
arrive...

Page 9

## MONDIAL 2014

ALGÉRIE-RUSSIE  
(J-2)  
**Les Verts**  
optimistes !

Pages 21-22

## PROTECTION CIVILE

DU 15  
AU 21 JUIN

**19 148**  
interventions

Page 11

**Météo**► **Régions Nord : 27° à Alger**

Temps passagèrement nuageux avec quelques pluies orageuses notamment vers les régions Est. Les vents seront modérés 20/40 km/h. La mer sera agitée.

► **Régions Sud : 38° à Tamanrasset**

Temps voilé à nuageux vers le Nord Sahara et les Oasis avec foyers orageux isolés. Ailleurs temps généralement ensoleillé à partiellement voilé. Les vents seront variables 20/40 km/h avec brume et sable localement.

**DEMAIN AU SHERATON D'ORAN**  
**2<sup>e</sup> Séminaire**  
**sur l'Initiative 5+5 eau**

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, et son homologue espagnole, Mme Isabel García Tejerina, ministre de l'Agriculture de l'Alimentation et de l'Environnement, procéderont demain jeudi 26 juin à 10h, à l'hôtel Sheraton d'Oran, à l'ouverture du deuxième séminaire préparatoire de la Conférence ministérielle du dialogue 5+5.

En marge de ce séminaire, les deux ministres auront des discussions bilatérales et procéderont à la signature d'un programme exécutif de coopération entre les deux pays.


**DU 4 AU 24 JUILLET À LA SALLE IBN KHALDOUN**  
**Les nuits du Ramadhan**

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, a concocté un programme de fête spécial qui s'étalera du 4 au 24 juillet 2014.


► **CE MATIN À 10H30 AU SIÈGE DE L'UGCAA**  
**Conférence de presse**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à 10h30 en son siège de Belouizdad (18, rue Mohamed Boudoum), une conférence de presse qui portera sur l'organisation et le statut légal de l'union.


► **AUJOURD'HUI À TIPASA**  
**Festival national du tir sportif**

Le Festival national du tir sportif aura lieu du 25 au 27 juin à Tipasa (Ouest d'Alger), avec la participation de concurrents issus des 14 Ligues affiliées à la Fédération algérienne de la discipline, a-t-on appris dimanche, auprès de l'instance fédérale. Toutes les catégories d'âge sont concernées par cette compétition, aussi bien dans l'épreuve du tir aux plateaux, le tir à la carabine à air comprimé que celle du tir à l'arc.

Cette manifestation sportive d'envergure nationale est la dernière inscrite au programme annuel de la Fédération algérienne de tir sportif. Elle marquera la clôture de la saison en cours.

**CE MATIN À 10H30**  
**Le P-DG d'Air Algérie**  
**M. Boultif Mohamed Salah invité du Forum de DK News**

M. Boultif Mohamed Salah, président directeur général de la compagnie Air Algérie sera l'invité du Forum de DK News ce matin à 10h30.

Outre le développement de la compagnie, M. Boultif abordera, au cours de cette conférence-débat le dispositif de la saison estivale 2014, l'opération transport des supporters au Brésil et bien entendu la campagne hadj 2014. Cette rencontre se tiendra au



siege de notre publication 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.

**ET POURQUOI PAS ?**
**Les horaires de travail durant le Ramadhan seront de 9h à 16h**

Les horaires de travail durant le mois de Ramadhan applicables dans les institutions et les administrations publiques seront de għoo à 16hoo du dimanche au jeudi, a indiqué dimanche un communiqué de la direction générale de la Fonction publique.

Pour ce qui est des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El Oued, les horaires de travail sont fixés de 7h30 à 14h30, précise le communiqué. Les horaires habituels de travail reprendront après l'Aid El-Fitr, ajoute la même source.

**Horaires des prières**

Mardi 26 chaâbane 1435

	Max	Min
Alger	27°	18°
Oran	25°	19°
Annaba	27°	20°
Béjaïa	28°	17°
Tamanrasset	38°	23°


**CE MATIN AU FORUM DE LA SÛRETÉ NATIONALE**  
**Conférence à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic de drogue**

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic de drogue qui coïncide avec le 26 juin de chaque année, le Forum de la Sécurité nationale abritera ce matin mercredi à 9hoo, au siège de la Direction de la police judiciaire de Ben Aknou, une conférence qui sera animée par le contrôleur de police Abdekader Kara Bouhadba, directeur de la police judiciaire en présence des représentants de la société civile, des cadres de la DGSN et des médias.


**DEMAIN AU PALAIS DE LA CULTURE**  
**Conférence sur le journalisme d'investigation**

Le ministère de la Communication organise demain jeudi 26 juin à 9h au Palais de la culture, Moufdi-Zakaria, une conférence qui portera sur le journalisme d'investigation.


► **CE MATIN À L'UST D'ORAN**  
**Cérémonie de remise de l'Ordre du Soleil Levant au P' Hacène Lazreg**

L'ambassade du Japon a annoncé que le gouvernement du Japon a décerné la décoration nationale du Japon : l'ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or en Sautoir, au professeur Hacène Lazreg, ancien moudjahid, fondateur de l'université d'Oran, premier recteur de l'université des sciences et technologies d'Oran et ancien député à l'Assemblée populaire nationale (APN), afin d'exprimer ses gratitude pour ses efforts et ses sollicitudes de longue période qui ont contribué à l'approfondissement des relations entre l'Algérie et le Japon. La cérémonie de la remise de la décoration aura lieu ce matin à 11h à l'auditorium de l'université des sciences et de la technologie d'Oran.

**DEMAIN À L'ESAA**  
**Conférence sur le management algérien**

L'Ecole supérieure algérienne des affaires (Esaa), organisera demain jeudi 26 juin de 9h à 12h30 à l'auditorium de l'Ecole, une conférence sur le thème «Management algérien, management efficace !».

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION

**Ouyahia reçoit le professeur de droit public Ahmed Laraba**

**Le ministre d'Etat, chef de cabinet à la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, a reçu lundi à Alger le professeur de droit public, Ahmed Laraba, dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution.**



M. Laraba s'est abstenu de faire toute déclaration à la presse à l'issue de la rencontre. Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués no-

tamment de partis politiques, d'organisations et d'associations nationales pour prendre part aux consultations sur la révision de la Constitution. Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités

sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

## LE DR CHAOUCHE YELLES

**Un réaménagement des institutions politiques est nécessaire**

Un réaménagement des institutions politiques est nécessaire, a estimé, hier à Alger, Dr Chaoûche Yelles, professeur de droit à l'université d'Oran, lors de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution. A l'issue de sa rencontre avec M. Ouyahia, qui même ces consultations, M. Yelles a précisé que plusieurs points avaient été abordés, dont la nécessité d'un «réaménagement des institutions politiques et les rapports

entre le président de la République et le Premier ministre ou le chef du gouvernement».

Il s'agit, selon lui, d'assurer un équilibre entre les institutions de l'Etat, en procédant également à un réaménagement des compétences.

M. Yelles a plaidé à ce que le président de la République «soit un arbitre et non quelqu'un qui s'implique dans le quotidien», tout en conservant, a-t-il précisé, le statut d'arbitre, de garant des droits et des institutions, et les attributions relatives à la défense nationale et à la politique étrangère. «Le

chef du gouvernement aura, quant à lui, la mission d'appliquer le programme sous le contrôle du président de la République et du Parlement», a-t-il poursuivi.

M. Yelles a proposé, par ailleurs, d'«élargir» la saisine du Conseil constitutionnel au Conseil d'Etat et de «réduire le domaine de sa compétence, exprimant l'espérance que le Conseil constitutionnel soit transformé en Cour constitutionnelle».

«Le Conseil, a-t-il expliqué, ne doit plus examiner le contrôle de constitutionnalité à posteriori mais

uniquement a priori». Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, d'organisations et d'associations nationales pour prendre part aux consultations sur la révision de la Constitution.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnes sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

**L'universitaire Lamine Cheriet préconise un pouvoir exécutif bicéphale**

Le Dr Lamine Cheriet, de l'université des sciences islamiques de Constantine, s'est prononcé, hier à Alger, en faveur d'un pouvoir exécutif bicéphale, dans le cadre des consultations sur la révision de la Constitution.

A l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, qui même les consultations sur la révision de la Constitution, M. Cheriet a jugé «nécessaire» un retour au «pouvoir

exécutif bicéphale». Il a expliqué que ses propositions ont porté également sur les questions liées aux amendements relatifs au Conseil de la nation, les trois pouvoirs (judiciaire, législatif, exécutif) et le contrôle du Parlement.

**L'UNFA propose la création d'un conseil national des droits de l'homme**

La création d'un conseil national des droits de l'homme a été proposée, mardi à Alger, par l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), dans le cadre des consultations sur le projet de révision de la Constitution.

Les propositions de l'UNFA ont porté, également, sur la nécessité de création d'une académie des compétences nationales, a indiqué la secrétaire générale de cette organisation, Mme Nouria Hafsi, à l'issue de sa rencontre avec le ministre

d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, qui même les consultations. Parmi les autres propositions faites par l'UNFA, à cette occasion, figurent l'instauration d'un régime semi-présidentiel, l'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation pour un «rôle plus efficace sur la scène politique», a-t-elle ajouté.

L'égalité des chances dans l'accès aux postes de responsabilité, la constitutionnalisation du Conseil national économique et

social (CNES) et les organisations de masse, ainsi que la consécration de la citoyenneté ont été également soulignées lors de cette rencontre, a précisé la secrétaire générale de l'UNFA. Elle a appelé, en outre, à ce que la réconciliation nationale serve de «référence» pour tous les Algériens et de «plate-forme» dans la concrétisation des réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé

des invitations à 150 partenaires constitués notamment de partis politiques, d'organisations et d'associations nationales pour prendre part aux consultations sur la révision de la Constitution.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnes sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

APS

**Une grande avancée démocratique**

- Les chemins de la bonne gouvernance

Boualem Branki

Le processus démocratique de la révision de la Constitution, comme voulu et souhaité par les parties prenantes d'un vaste et profond dialogue national autour de ce projet est en soi une grande avancée sur les chemins de la bonne gouvernance.

Une grande avancée démocratique et un acquis politique d'autant plus précieux qu'il intervient à un moment particulièrement délicat sur le plan international. Au moment où les pays du «Croissant», de la Libye à l'Egypte en passant par la Syrie et l'Irak, le Pakistan et l'Afghanistan, comme aiment à les définir les stratégies de «salons et de plateaux TV» dans le confort des croyances pas forcément justes ni logiques des pays riches autoproclamés démocratiques, l'Algérie jouit grâce à Dieu d'un bien précieux, inestimable, la paix civile et la réconciliation nationale bâtie sur les sacrifices de tous les Algériens pour construire leur avenir.

C'est à ce moment stratégique, important, éminemment crucial, qu'intervient donc ce grand projet de révision de la Constitution nationale. Un projet visant à donner aux Algériens et à l'Algérie une nouvelle loi fondamentale répondant aux vœux, aux besoins et aux aspirations de toute la classe politique, de la société civile, des acteurs sociaux et des personnalités politiques, universitaires et intellectuelles.

Une si profonde entreprise d'envergure nationale n'a jusqu'à présent jamais été mise en œuvre et appliquée dans les pays en développement, et, à plus forte raison, dans un pays qui retrouve la paix et la sérénité, qui a su vaincre avec ses propres moyens les démons du terrorisme et la fitna.

C'est sans recevoir les leçons de quiconque, mais à la force de la conviction de tous les Algériens et de leurs dirigeants que la crise peut être surmontée, vaincue. Le processus de révision de la Constitution est ainsi l'un des fruits les plus palpables de cette réconciliation nationale voulue par les Algériens que leur avait soumis à référendum le président Bouteflika pour réunir de nouveau tous les enfants de ce pays autour d'un même projet, d'un même objectif: rassembler les Algériens et leur offrir un avenir dans lequel ils croient.

C'est donc pour cette raison et ces objectifs politiques incompressibles que le président Bouteflika a décidé, comme il l'avait promis lors de sa campagne électorale, de permettre à toutes les couches représentatives du peuple de donner leurs avis, leurs vues et leurs opinions sur le projet de révision de la loi fondamentale.

Et, les consultations menées jusqu'ici par M. Ouyahia, qui dirige ce processus, montrent déjà un franc consensus sur ce projet, même si une autre partie de la classe politique nationale affiche son opposition quant à la manière dont cette démarche a été élaborée. Qu'importe !

Nous sommes en démocratie et les Algériens avec toutes leurs couleurs politiques ont gagné leur droit de débattre et de faire fructifier en toute démocratie leurs idées, leurs points de vue sur ce projet.

Cela reflète en réalité le grand bouillonnement politique que suscite ce projet de révision de la Constitution, une dynamique qui donne en fait toute sa consistance à cette démarche, et renvoie cette belle image qu'en Algérie, chacun a le droit de s'exprimer sur les grands projets politiques qui engagent l'avenir du pays.

## ARMÉE

# Sortie de 3 promotions d'officiers de l'Académie militaire de Cherchell

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de

l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier, à l'Académie militaire de Cherchell (AMC), une cérémonie de sortie de trois nouvelles promotions d'officiers baptisées du nom du défunt président Chadli Bendjedid.

Après un passage en revue des promotions sortantes et leur prestation de serment, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a procédé, en compagnie de hauts cadres de l'ANP, à la remise des grades et diplômes aux majors des promotions. A cette occasion, et dans une rencontre avec les cadres et élèves de l'Académie, le chef d'état-major de l'ANP a réitéré l'engagement de «l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), à demeurer garante de la sécurité du pays, préservatrice de son caractère républicain, et attachée à ses missions constitutionnelles, guidée en cela par les instructions et orientations du Président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, tout en veillant à se maintenir à l'écart de toute sensibilité ou calcul politique».

«Le Commandement de l'ANP est fortement convaincu que nos forces armées ont atteint un niveau de maturité et d'exercice professionnel leur servant d'appui solide pour parfaire la phase de professionnalisation, qui permet l'édition d'une armée moderne et forte, dévouée exclusivement à l'Algérie», a-t-il ajouté.



Les promotions sortantes, renfermant dans leurs rangs des stagiaires de pays frères et amis, sont la 7<sup>e</sup> promotion de la formation militaire commune de base, la 45<sup>e</sup> promotion de l'enseignement fondamental et la 42<sup>e</sup> promotion des officiers des cours d'état-major, ayant bénéficié durant leurs cursus d'une «formation adaptée aux conditions de sécurité actuelles», a indiqué le commandant de l'AMC, le général-major Ali Sidan, dans une allocution prononcée en cette occasion. Après un bref aperçu sur l'historique de l'AMC, «le noyau fort du dispositif de formation de l'ANP», le général-major Ali Sidan a appelé les élèves sortants à «une disponibilité permanente afin de garantir la sécurité et la stabilité du pays», ainsi que l'accomplissement de leur devoir avec dévouement et loyauté. La cérémonie s'est poursuivie avec la passation de l'étendard de l'Académie entre la promotion sortante et la promotion montante, avant l'exécution de démonstrations en arts martiaux, montrant les capacités combatives des forces de l'ANP.

L'assistance a aussi suivi des exercices de sauts en parachute, avant l'exercice de Commandement et d'état-

major «Djorf 2014», suivi par le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, au niveau de la salle d'information géographique de la direction de l'enseignement supérieur de l'Académie.

● A la fin de la cérémonie, le chef d'état-major de l'ANP a honoré la famille du défunt moudjahid Chadli Bendjedid. Né en 1929 à Bouteldja, dans la wilaya d'El Tarf, le défunt avait occupé de nombreux postes de responsabilité durant la Révolution et après l'indépendance. Il présida aux destinées de l'Algérie de 1979 à 1992. Il décéda en octobre 2012.

● Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a été accueilli à son arrivée à l'AMC par le commandant des forces terrestres, le général-major Ahcene Tafer, le commandant de la 1<sup>e</sup> Région militaire, le général-major Habib Chentouf, et le commandant de l'Académie, le général-major Ali Sidan.

Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, le directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel, ainsi que de hauts cadres de l'ANP et des membres du corps diplomatique et des familles des stagiaires sortants ont également assisté à cette cérémonie.

## Gaïd Salah réaffirme l'engagement de l'ANP à se maintenir à l'écart de toute sensibilité ou calcul politique

Le vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Gaïd Salah, a réaffirmé, mardi à Cherchell (Tipasa), l'engagement de l'ANP à se maintenir à l'écart de toute sensibilité ou calcul politique.

«J'ai souligné plus d'une fois que l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), demeura garante de la sécurité du pays, préservatrice de son caractère républicain, attachée à ses missions constitutionnelles et guidée, dans cela, par les instructions et les orientations de son Excellence M. le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, tout en veillant à se maintenir à l'écart de toute sensibilité ou calcul

politique», a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec les officiers et les cadres de l'Académie militaire de Cherchell, en marge d'une cérémonie de sortie de trois promotions d'élèves officiers, qu'il a présidée.

S'exprimant sur la poursuite du processus de professionnalisation de l'Armée pour atteindre les objectifs escomptés par le Haut commandement de l'ANP, le vice-ministre de la Défense nationale, a assuré que «le Commandement de l'Armée nationale populaire est fortement convaincu que nos Forces armées ont atteint un niveau de maturité et d'exercice professionnel leur servant d'appui solide pour parfaire la phase de professionnalisation, qui permet l'édition d'une armée forte et moderne, dévouée exclusivement à l'Algérie», qui constitue, a-t-il souligné, «son perpétuel centre d'intérêt et le vif de sa pensée et de ses efforts».

«Une armée à la hauteur

de la confiance et de la grande responsabilité que le peuple et la patrie placent en elle», a ajouté le chef d'état-major de l'ANP.

Il a insisté, à cet égard, sur la nécessité «d'éviter l'impliquer de l'Armée nationale populaire dans les questions qui ne la concernent pas, pour qu'elle puisse se consacrer à ses missions constitutionnelles».

«Assumer, avec dévouement parfait, cette responsabilité nécessite de nous tous d'être conscients du devoir de tenir l'Armée loin des questions qui ne la regardent pas, et ce, pour l'intérêt supérieur de l'Algérie, l'assurance de son avenir, la protection de ses frontières, la

préservation de sa souveraineté nationale et la création des conditions favorables au renforcement de sa sécurité et de sa défense nationale. Tels sont les nobles objectifs que le Commandement de l'ANP œuvre inlassablement à réaliser sur le terrain, par conscience de leur vraie valeur», a expliqué le général de corps d'armée, Gaïd Salah.

Le chef d'état-major de l'ANP avait présidé, mardi matin à l'Académie militaire de Cherchell, une cérémonie de sortie de trois promotions d'élèves officiers, en présence du ministre des Moudjahidines Tayeb Zitouni, du directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel et d'officiers supérieurs de l'ANP.

APS

## LES MESSAGES DE GAÏD-SALAH

### «L'Armée algérienne restera en dehors de la politique et demeurera professionnelle et républicaine»

Kamel Cherif

L'Armée nationale populaire ne s'immisce d'aucune manière dans la politique et s'acquittera de sa noble mission de défendre le territoire national. C'est une affirmation du Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire. Il a réitéré et réaffirmé le rôle de l'Armée algérienne dans un contexte marqué par les «appels» injustifiés de certaines parties qui tentent de semer la confusion dans le pays et au sein de l'institution militaire.

Des partis et des personnalités politiques ne cessent d'appeler à l'intervention de l'Armée dans les affaires politiques de pays. Or, l'Algérie n'est pas une République bananière où l'armée sort au moindre incident. Le discours tenu par Gaïd Salah, hier à l'Académie militaire interarmes de Cherchell (AMIA), se veut un énième message pour ces parties qui veulent impliquer l'ANP, d'une manière ou d'une autre, dans les affaires politiques du pays.

L'ANP qui est la digne héritière de l'Armée de libération nationale, reste fidèle à la Déclaration du 1er-Novembre faisant d'elle une Armée républicaine. Une Armée au-dessus de toutes les considérations et les calculs politiciens. Aujourd'hui, les défis auxquels est confrontée l'Algérie font que l'Armée est plus que jamais sollicitée pour sécuriser le pays. La situation instable prévalant dans les pays du voisinage, à savoir la Tunisie, le Mali, la Libye et même le Niger et la Mauritanie, sans oublier le Maroc dont les frontières sont devenues une véritable passoire, font que l'ANP doit redoubler de vigilance. Les menaces proviennent de toutes parts et l'Armée algérienne aura été à la hauteur dans la mesure où elle veille au grain. Les nombreuses tentatives d'agression déjouées et les groupes terroristes anéantis, dénotent de la vigilance et de l'efficacité de l'Armée algérienne.

Mieux encore, celle-ci a entamé son processus de professionnalisation et il est étonnant que des parties, se réclamant en plus du courant démocratique, appellent à l'intervention de l'Armée dans la politique. Il s'agit d'un appel visant à décrédibiliser une institution qui n'a jamais failli à sa noble mission d'assurer la sécurité du pays et la pérennité de la République. L'ALN avait libéré le pays du joug du colonialisme alors que l'ANP a préservé la République en écartant tous les dangers provenant des parties hostiles à l'Algérie. Dans les années 1990, l'ANP a défendu la République contre les forces du mal et continue de le faire encore, en témoigne sa réaction lors de l'attaque de Tiguentourine ou récemment à Illizi. Autrement dit, ceux qui espèrent que l'Armée algérienne soit dévissée de sa noble mission et s'immisce dans des aspects marginaux relevant de la politique politique devraient revoir leur copie et s'inspirer de l'histoire, des acquis et réalisations d'une Armée, laquelle a été de toutes luttes à savoir la libération du pays, son édification et sa protection.

## Sortie de la 13<sup>e</sup> promotion des officiers d'active à l'ENPEI...

Une cérémonie a été organisée lundi à l'Ecole nationale préparatoire aux études d'ingénieurs (Enpei) de Rouiba (Algier) «Chahid Badji Mokhtar» à l'occasion de la sortie de la 13<sup>e</sup> promotion d'officiers d'active (236 officiers).

La cérémonie de sortie de cette promotion, baptisée du nom du Chahid Boukercha Sadek, a été présidée par le chef de département Emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, le général-major Zerad Chérif, en présence de généraux-majors, de généraux, d'officiers supérieurs de différents services et directions de l'ANP, ainsi que des familles des étudiants diplômés. Le général-major Zerad Chérif a procédé à l'inspection de la promotion sortante et à la remise de diplômes aux 10 majors de promo. Après la présentation de serment il a été procédé à la passation de l'emblème national à la promotion entrante.

«C'est un nouveau jalon dans le parcours de l'ENPEI qui a formé 2 856 étudiants et étudiantes depuis sa création en 1998», a indiqué le directeur de l'école, le colonel Grid Salim, dans une allocution prononcée à l'occasion.

Le colonel Grid a précisé que cette promotion avait reçu trois années durant une formation dans les sciences techniques (théorie et pratique), les sciences humaines et sociales, les langues étrangères et des études militaires.

Le chahid Boukercha Sadek est né en 1932 à Inoughissen dans la wilaya de Batna. Il rejoint les rangs de l'organisation civile du FLN dès le déclenchement de la révolution de novembre 1954. En 1955, il a intégré l'armée de libération nationale (ALN) dans la région des Aurès où il participa à plusieurs opérations militaires.

En 1957, il se rend en Tunisie avec un groupe de responsables de la révolution pour se procurer des armes. A son retour en 1957 il est désigné à la tête de la région Mchounech avec le grade de sous-lieutenant. Il est tombé au champ d'honneur en juin 1958.

## ... et 9 promotions de l'Ecole d'application des forces spéciales de Biskra

Neuf (9) nouvelles promotions sont sorties lundi à l'Ecole d'application des troupes spéciales Mustapha-Khodja de Biskra au cours d'une cérémonie présidée par le commandant de la 4<sup>e</sup> Région militaire (RM), le général-major Abderrazak Cherif.

Le commandant de la 4<sup>e</sup> RM a passé en revue les promotions sortantes baptisées au nom du chahid Mohamed-Sadek Barbari ((1935-1962), avant la prestation de serment et la remise de grades et de certificats aux majors de ces promotions.

Les hôtes de l'Ecole ont été ensuite invités à découvrir le matériel didactique, culturel et sportif de l'établissement ainsi que son musée. Le commandant de l'Ecole, le général Abed Litim, a indiqué, dans son allocution, que cette cérémonie «constitue le couronnement d'un cycle de formation de nouveaux cadres de l'Armée nationale populaire». Il a également relevé l'intérêt accordé par l'état-major de l'armée à la formation, en assurant que l'Ecole de Biskra jouit du professionnalisme et de la compétence qui lui permettent de dispenser une formation de qualité.

Une parade militaire a été organisée à cette occasion, marquée également par des exhibitions d'arts martiaux et l'exécution d'exercices tactiques et de sauts en parachute.

Au salon d'honneur de l'Ecole, le commandant de la 4<sup>e</sup> RM a honoré des proches du chahid Mohamed Sadek Barbari, ainsi que six militaires retraités.

**APS**

## SANTÉ

# Le ministre de la Santé inaugure deux laboratoires de haute sécurité biologique

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a inauguré, hier à Alger, deux laboratoires de haute sécurité biologique à l'institut Pasteur d'Algérie (annexe de Sidi Fredj).



Intervenant au cours d'un bref point de presse, au terme de cette inauguration, M. Boudiaf a indiqué que ces laboratoires fonctionneront avec des chercheurs et spécialistes algériens de niveau mondial, ayant reçu des formations notamment en Algérie et aux Etats-Unis, afin de permettre une qualité de soins meilleure aux Algériens.

«Ce sont des laboratoires de très haute qualité, contenant des machines ultra-modernes, permettant aux employés de travailler dans d'ex-

cellentes conditions en vue d'offrir un service public de qualité aux citoyens», a-t-il relevé, ajoutant que ces deux laboratoires permettront de faire des recherches continues sur différentes pathologies, notamment sur le coronavirus.

De son côté, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie, Kamel Kezzal, a indiqué que les deux laboratoires P2 et P3 (de niveau 2 et 3) de haute sécurité permettraient l'étude et le suivi de l'ensemble des virus hautement pathogènes comme le corona-

virus et les arbovirus (transmission par les moustiques).

Il a ajouté que les laboratoires recelaient un personnel algérien, formé en Algérie et à l'étranger et sont dotés d'un matériel performant, avec un suivi constant.

«Ces laboratoires ont l'avantage de ne pas présenter de risque pour les personnes qui manipulent des instruments s'y trouvant. De plus les germes ne risquent pas de s'échapper car c'est un laboratoire de confinement», a-t-il expliqué.

## EDUCATION :

# Benghebrit annonce des mécanismes institutionnels de relance de la recherche scientifique

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé, mardi à Alger, une série de mécanismes institutionnels de relance de la recherche scientifique dans le secteur de l'éducation et de la formation en Algérie. «Le secteur de l'éducation œuvre actuellement à concilier recherche scientifique et refonte pédagogique», a affirmé Mme Benghebrit dans une allocution prononcée lors d'une journée d'études sur l'éducation et la recherche organisée au Lycée des Mathématiques à Koubia.

La ministre a évoqué la redynamisation de la commission sectorielle permanente de recherche et de l'Observatoire national de l'éducation et de la formation, outre la participation de chercheurs aux conférences et ateliers nationaux organisés par le ministère.

Mme Benghebrit a également annoncé l'installation du Conseil national des programmes et du Conseil national de l'éducation et de la formation, outre la révision des statuts de l'Institut national de recherche en éducation (Inre), «en vue de permettre au secteur de mieux suivre et évaluer le système éducatif». Ces mécanismes «de perception, de dialogue et d'évaluation permettront d'assurer cohérence et efficacité au sein du système éducatif face aux enjeux sociaux», a-t-elle dit.

S'exprimant sur la journée d'études, la ministre a affirmé qu'elle avait pour objectif d'évaluer les résultats de la recherche scientifique dans le cadre du programme national de recherche,



notamment en son volet relatif à l'éducation nationale, en application des dispositions de la loi d'orientation 05/2008 portant plan quinquennal de la recherche scientifique. Plusieurs des 34 programmes nationaux de recherche que renferme ce plan ont un lien direct ou indirect avec l'éducation (langue arabe, langue amazighe, histoire, économie, population, culture et civilisation...). Plus de 101 projets ont été agréés dont 92 validés, a-t-elle souligné. «Cela est la preuve concrète de l'importance scientifique et du caractère social de la problématique de l'éducation en Algérie, bien que les conditions d'obtenir l'information ne soient pas toutes réunies», a-t-elle ajouté. La ministre a préconisé l'adoption de nouvelles méthodes pour garantir la fluidité de l'information, face «au manque» d'informations enregistré notamment en termes de résultats de recherche. Pour ce faire, il convient d'inscrire le secteur de l'éducation au titre des priorités de la recherche et d'en faire un point de rencontre des différentes matières enseignées dont la sociologie, l'anthropologie et l'écono-

mie, a poursuivi la ministre. La première responsable du secteur a souligné la nécessité d'organiser les articulations majeures, en adéquation avec le plan du gouvernement au niveau central et local, et en ce qui concerne la pratique pédagogique, administrative, et de gestion au niveau de l'établissement éducatif. Mme Benghebrit s'est engagée à oeuvrer pour l'établissement d'une relation effective et permanente entre l'éducation, le développement et la recherche dans une perspective réaliste et objective. De son côté, le directeur général de la recherche scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelhafidh Aourag, a insisté sur l'importance de la recherche scientifique pour le développement du pays, car constituant un moteur de la dynamique engagée par le pays. Eu égard à l'importance accordée par la société algérienne au secteur de l'éducation, M. Aourag a appelé tous les secteurs socio-économiques à s'intéresser davantage à la recherche scientifique, afin de hisser le niveau d'instruction dans la société algérienne. La journée d'études qui a vu la participation de chercheurs spécialisés des différentes universités du pays est consacrée aux résultats des projets prioritaires dans le domaine de l'éducation et de la formation en vue de leur introduction dans le plan de refonte pédagogique du système éducatif, prévu par la tutelle dans le cadre du prochain plan quinquennal de la recherche.

## CONFÉRENCE-DÉBAT HIER AU FORUM DE DK NEWS SUR LE DIABÈTE ET LE RAMADHAN

# Le suivi d'une bonne hygiène de vie, vivement recommandée chez les diabétiques pendant le mois de Ramadhan

Une bonne hygiène de vie avec une alimentation équilibrée et une modération dans la consommation de sucres et de lipides est vivement recommandée chez les diabétiques pouvant jeûner durant le mois de Ramadhan, ont indiqué hier à Alger des diabétologues, diététiciens et imams.



«Les diabétiques autorisés à jeûner par leurs médecins, doivent obligatoirement avoir une bonne hygiène de vie en suivant un régime alimentaire équilibré et la diminution de la consommation de sucres et de lipides, ont recommandé les intervenants d'une conférence-débat, organisée au forum du journal DK News.

**Le Pr Zakia Arbouche, chef du service diabétologie au CHU de Tizi-Ouzou,** a indiqué que la plupart des diabétiques de type 1 et 2 n'étaient pas autorisés à jeûner, précisant que le jeûne agravait leur état de santé.

Se basant sur une enquête nationale, l'intervenant a souligné que 40% des diabétiques de type 1 et 75% des diabétiques de type 2 observaient le jeûne malgré les conseils de leurs médecins. Les diabétiques présentant des complications comme les rétinopathies, les neuropathies et néphropathies «doivent absolument prendre leurs mé-

dicaments à des heures régulières et ne doivent donc pas jeûner», a insisté la même spécialiste.

Pour les malades présentant un diabète léger, le Pr Arbouche a indiqué qu'ils pouvaient observer le jeûne, tout en respectant les conseils de leurs médecins respectifs.

De son côté, le **Pr M'hamed Benredouane, chef du service dermatologie au CHU Mustapha-Pacha (Alger)** a rappelé que c'est au médecin de décider si le malade peut jeûner ou non. S'agissant de la prise de médicament, le Pr Benredouane a noté que les malades pouvaient décaler la prise de médicament, après avoir demandé l'avis du praticien. S'agissant des femmes enceintes et celles qui allaient, le même intervenant a rappelé que le jeûne n'était pas contre-indiqué, sauf dans le cas où la vie de la mère ou celle de l'enfant était en danger. Lorsque la santé des jeûneurs, notamment des personnes âgées et des en-

fants, est mise en danger, les personnes qui observent le jeûne «doivent impérativement le rompre sous peine de subir des séquelles irréversibles», a-t-il averti.

De son côté, le **diététicien Karim Messous** a rappelé que le jeûne avait plusieurs avantages, citant notamment la perte de poids, la stabilisation du cholestérol, la diminution du taux des triglycérides et la baisse de la hypertension artérielle.

Il a conseillé d'éviter les aliments trop sucrés et gras et de privilégier les fruits, légumes et céréales complètes. Pour sa part, le **président de l'Association des zaouïas algériennes, Nourredine Mechouet**, a appelé les jeûneurs à respecter les valeurs du mois sacré par «une consommation modérée, un comportement respectable et le suivi du conseil du médecin».

APS

## Les diabétiques ne doivent pas jeûner si leur santé est mise en péril

**Sonia Belaïdi**

Des diabétologues, médecins, diététiciens et imams se sont accordés à dire, hier, au Forum du quotidien DK News que les diabétiques ne devaient pas jeûner si leur santé était mise en péril.

Dans la plupart des cas, les diabétiques de type 1 et 2 ne doivent pas jeûner, selon ces spécialistes, sous peine d'avoir des complications comme l'hypoglycémie, hyperglycémie, déshydratation et autres problèmes pathologiques.

Les diabétiques de type 1, insulinodépendants, doivent s'injecter leurs insulines plusieurs fois par jour et sont donc dans l'obligation de rompre le jeûne, a indiqué **Pr Zakia Arbouche, chef du service diabétologie au CHU de Tizi Ouzou**.

Pour les diabétiques de type 2, il est déconseillé de jeûner lorsque la glycémie est déséquilibrée et lorsque le malade souffre de complications comme la rétinopathie, néphropathie et neuropathie.

La spécialiste a précisé que, selon une enquête, 40 % des diabétiques de type 1



jeûnent malgré les recommandations du médecin et 75 % des diabétiques de type 2 observent aussi le jeûne et ne suivraient pas les conseils des praticiens.

Le **Dr M'hamed Benredouane, chef du service dermatologie au CHU Mustapha-Pacha** a, quant à lui, fait savoir que le jeûne pouvait aggraver l'état du malade et que, conformément à la religion, un ma-

lade ne devait pas jeûner.

### Conseils pour les jeûneurs

Il a prévenu aussi des risques pour les personnes âgées et les enfants, leur conseillant de rompre le jeûne dans le cas où ils se sentirraient affaiblis ou déshydratés.

Pour le diététicien Karim Messous, les

diabétiques et autres jeûneurs doivent avoir une hygiène de vie durant le Ramadhan et s'alimenter sainement.

Il a donc conseillé de s'hydrater avec de l'eau, préférentiellement, au lieu d'opter pour les sodas et autres boissons sucrés, dont la valeur nutritionnelle est nulle.

Messous a aussi recommandé de diminuer les aliments riches en sucres et lipides et d'opter pour les fruits et légumes. Pour les céréales, le même expert a suggéré de privilégier le pain complet (de son et d'avoine) plutôt que le pain à base de farine raffinée. Pour sa part, le président des zaouïas algériennes, Nourredine Mechouet, a indiqué en direction des Algériens que le Ramadhan était un mois de piété et qu'ils devaient faire preuve de respect envers autrui et avoir une bonne conduite. Il a aussi appelé à la modération dans la consommation de produits alimentaires et de penser aux plus démunis.

Quant aux malades, il a souligné qu'ils devaient suivre les conseils des médecins et ne pas jeûner si ces derniers leurs interdisaient de le faire, rappelant que le bon Dieu était clément.

# La bombe calorique

Said Abjaoui

Le jeûne est l'opportunité offerte pour asseoir la raison, la sagesse.

Autant les malades chroniques consultent les imams pour orienter leur conduite par rapport à leur maladie, autant ils doivent également consulter et même se soumettre aux avis de leurs médecins. Les médecins sont des personnes savantes dans leur métier et qui font les recommandations qu'il faut à leurs malades, surtout les malades chroniques.

Les médecins savent toutes les implications sur l'organisme et sur le confort de vie des malades chroniques, tel le diabète qui s'attaque à tout l'organisme. La maladie attaque les yeux, provoque la cécité, endomme les reins, rend les malades vulnérables aux AVC.

Les professeurs Benredouane, Zakia Arbouche, et le président de l'Association algérienne des zaouïas ont partagé ces remarques.

Jeûner présente des risques. Par pour tous évidemment. Ça l'est pour les grands malades du diabète. Nous devons donc créer les conditions d'un compromis diabète/Ramadhan. Il y a des malades du diabète qui sacrifient cette relation au point de ne pas observer le jeûne. Le Ramadhan représente un des cinq piliers de l'islam. Il faut s'abstenir de boire, de manger, du moment où on peut distinguer un fil blanc d'un fil noir, au coucher du soleil.

Le Ramadhan correspond à une période importante pour tous les musulmans.

Durant un mois donc, il y a abstinențe totale.

**Coran, Sourate II, verset 187**

**"Mangez et buvez, jusqu'à ce que l'on puisse distinguer à l'aube un fil blanc d'un fil noir. Jeûnez, ensuite, jusqu'à la nuit."**

Il y a cependant des exceptions prévues dans le Coran :

Le Coran exempte les personnes malades si la pratique du Ramadhan est susceptible de nuire à leur état de santé. Pourtant de nombreuses personnes diabétiques jeûnent malgré les risques de complications et les contre-indications médicales :

• Soit parce qu'elles ne se sentent pas malades (la maladie étant silencieuse),

• Soit parce qu'elles ne veulent pas se sentir exclues de la famille ou de la communauté (le Ramadhan est un moment de partage et de convivialité).

**Coran, Sourate II, verset 184 : Le Coran interdit**

**"Ceux qui pourraient jeûner et qui s'en dispensent, devront, en compensation nourrir un pauvre."** Le Coran



permet donc des compromis à ceux qui ne peuvent faire le jeûne sans aggraver leur état de santé d'où le rapport à la maladie du diabète. Le docteur Karim Messous diabétologue est diététicien au centre diabétologie des Annassers. Pour lui, il est indispensable de tenir compte de la qualité des repas et de leurs composants. Cheïckh Nordine Mechouat, président de l'Association algérienne des zaouïas et de la culture a beaucoup parlé de la nécessité d'accorder la suprématie de l'avis médical en ce qui concerne le rapport à la maladie.

La question essentielle est : faut-il que le jeûneur diabétique respecte la période de jeûne et s'y astreigne ? Le jeûneur diabétique se place lui-même devant deux feux. Devrait il accorder la priorité à ses relations avec la religion, ou en relation avec sa maladie et les prescriptions de son médecin traitant ? Un compromis, s'impose-t-il de lui-même ?

Devrons-nous faire une démarche presque précise, à savoir qu'il faudrait évaluer les implications du jeûne sur sa santé s'il se condamne à se priver de nourriture et de traitement pendant toute la journée du Ramadhan en ignorant volontairement les exigences du traitement de sa maladie qui est chronique ?

Etaient également invités les professeurs Zakia Arbouche exerçant la fonction de chef du service diabétologie au CHU de Tizi Ouzou tout en présidant la Société algérienne de diabétologie. Elle a été d'une parfaite convergence de vues avec le professeur Benredouane.

Le professeur Beredouane a présenté le thème de la conférence selon une approche qui a puisé à la fois dans la médecine et la religion. Le diabète est une maladie chronique qui ne supporte pas une rupture de son traitement.

Le jeûne n'est pas un phénomène étranger aux religions, sauf qu'il n'est pas observé de la même façon. Les juifs l'observent chaque samedi du lever du

soleil jusqu'à son coucher avec privation de l'alimentation. Les chrétiens l'observaient dans le temps, d'une autre façon. C'est quoi le jeûne ? Cette question ne se pose plus en Algérie car il s'agit d'une tradition ancrée depuis des siècles dans la conscience des Algériens. Une tradition qui est fonction des religions. La durée du jeûne également varie d'une religion à une autre.

Le jeûne se traduit donc par une privation de l'alimentation liquide et solide pendant une durée définie. En hiver les journées sont plus courtes qu'en été, et qu'entre les deux autres saisons, c'est la question de la soif qui retient toutes les attentions en été.

Pour les diabétiques, il y a le danger des envies que crée la faim pour ceux qui observent quand même la période de jeûne considérant que le fait d'être de type 2 les met hors de danger par rapport aux diabétiques de type 1.

La tendance générale est à la surconsommation durant les soirées des périodes de jeûne. On a vu des jeûneurs acheter plusieurs sortes de pain, en grande quantité par rapport aux besoins de leur famille. Ils se vengent de ce qu'ils ont été privés de manger toute la journée. Comment se vengent-ils, ou plutôt comment se rattrapent ils ? Tout simplement en achetant tout, en garnissant la table de quantité de différents plats. Même du foie à 3200 dinars le kilo. Ce qu'ils n'auraient jamais fait en temps normal.

L'excès constaté dans les achats au-dessus des besoins déséquilibre autant les finances familiales que le métabolisme.

Il y en a qui deviennent diabétiques pendant le mois de Ramadhan.

Le professeur Benredouane saisit cette opportunité pour expliquer que le jeûne est une occasion de spiritualité et non de surconsommation qui détruit l'équilibre de l'organisme, ou plutôt le fonctionnement harmonieux de l'organisme.

**Le professeur insiste beaucoup sur le suivi des prescriptions des médecins.**



P<sup>r</sup> M'hamed Benredouane,  
chef du service dermatologie au  
CHU Mustapha-Pacha (Alger)



Nourredine Mechouet,  
président de l'Association  
des zaouïas algériennes



P<sup>r</sup> Zakia Arbouche,  
chef du service diabétologie  
au CHU de Tizi-Ouzou



D<sup>r</sup> Karim Messous,  
diététicien

COMMENT JEÛNER SANS PROBLÈME QUAND ON EST DIABÉTIQUE ?

## Vérifiez votre glycémie !

R. Rachedi

Contrairement aux idées reçues, être diabétique n'est pas synonyme de privation ou de régime draconien, bien au contraire. Cette maladie chronique oblige l'individu à adopter un régime sain et équilibré parfait pour diminuer son impact sur l'organisme mais aussi pour éliminer les kilos superflus. «Le jeûne pour les diabétiques notamment ceux atteints du diabète de type 2 est tout à fait possible, sans risque de complications, à condition de prendre quelques précautions alimentaires. Cependant malgré une bonne alimentation, le dernier mot revient toujours au médecin traitant en fonction de l'état de santé de son patient qu'il autorise à faire le carême ou non», a indiqué en marge du Forum de DK News le D<sup>r</sup> Karim Messous.

La première règle à suivre pour un diabétique est de veiller à prendre le s<sup>e</sup> hour quotidien et de faire en sorte de le retarder au maximum. Les aliments tels que le couscous, le pain, riche en carbohydrates (sucres longs), ainsi que les produits laitiers demi-écrémés et la salade verte sont fortement recommandés. Pour le f<sup>t</sup>or, la tradition veut

qu'on rompe le jeûne avec une datte et un verre de lait ou d'eau. Toutefois ce qu'il faut retenir, c'est que pour un diabétique, les choses sont différentes. Avant de se permettre de manger une datte, il est primordial de contrôler le taux de glucose (sucre) dans le sang qui doit être entre 0,38 et 0,75. Cependant si la glycémie atteint ou dépasse 1 gramme, il est fortement déconseillé d'en prendre sous peine de faire une hyperglycémie. «Si la glycémie est trop élevée, on recommande alors au malade de prendre simplement un verre d'eau» a souligné le D<sup>r</sup> Messous.

Concernant plat de résistance, l'idéal est de prendre une soupe de légumes. Les fibres, les sels minéraux et les vitamines contenus dans les légumes permettent au corps de reprendre rapidement ses forces. Pour ce qui est des plats traditionnels (chorba, vermicelle) il n'est pas interdit de les consommer à condition de les préparer sans ajouter de matière grasse notamment la viande. Par ailleurs, pour ce qui est des sodas et des boissons gazeuses, ils sont strictement interdits car ils contiennent une grande quantité de calories vides (hyperglycémiques) et peuvent provoquer un excès de poids, de gaz, l'anémie et des malaises intestinaux.

## RESSERRER LES RANGS AVANT LE 10<sup>E</sup> CONGRÈS

# Session ordinaire du CC du parti FLN

Le Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN) a entamé, hier matin, sa session ordinaire en présence de 272 membres et 10 autres par procuration sur 341 convoqués.

L'ordre du jour de cette session, la dernière avant la tenue du 10<sup>e</sup> congrès ordinaire du parti, porte sur la mise en place de la commission nationale de préparation du 10<sup>e</sup> congrès ordinaire, l'examen du bilan des activités du 1<sup>er</sup> semestre 2014, les propositions du parti pour la révision constitutionnelle et la présentation du rapport financier.

L'ex-secrétaire général du parti, Abdelaïz Belkhadem a été empêché d'accéder à la salle des réunions de l'hôtel Aurassi où se déroule la rencontre et une dispute a éclaté entre ses partisans et ceux de l'actuel secrétaire général, Amar Saâdani, a constaté l'APS sur place.

M. Belkhadem, membre du comité central tentait d'accéder à la salle avec un certain nombre de ses partisans mais ses adversaires l'en ont empêché.

«Un tel comportement relève d'une tentative d'accaparer le parti», a-t-il déclaré à la presse.

«Il faut se soumettre aux urnes et les membres du Comité central sont les seuls habilités à arrêter l'ordre du jour de la session», a-t-il encore soutenu.

Il a également estimé que le refus de sa participation à la session dénotait «une scission au sein du parti».

Concernant les membres du comité central exclus, il a précisé que «le Comité central tranchera après examen du rapport de la commission de disci-



pline» et que «les statuts du parti sont clairs à ce sujet».

L'objectif, a-t-il dit, est «de rassembler et unifier les rangs des militants du parti et se soumettre aux urnes».

M. Belkhadem qui était à la tête du parti s'est vu retirer à la majorité, la confiance lors de la session du 31 janvier 2013 du Comité central.

Abderrahmane Belayat, membre du CC a estimé pour sa part que l'exclusion de certains membres de cette instance de la session constituait une infraction aux statuts et règlement intérieur du parti.

Cette attitude, dont les actuels dirigeants du parti doivent répondre, renvoie à une mauvaise gestion des affaires du parti, a-t-il insisté.

L'objectif principal aujourd'hui est de «se soumettre aux urnes pour élire un nouveau secrétaire général», a encore soutenu celui qui fut désigné coordinateur du parti suite à l'élection de M. Belkhadem.

Le secrétaire général du parti, Amar Saâdani, a déploré, à l'ouverture des travaux, la situation qui prévaut au sein

du FLN et qui est, a-t-il dit, du fait de ses enfants.

Il a été plébiscité par le comité central en tant que secrétaire général du parti le 30 août 2013, 7 mois après l'élection de Belkhadem. 341 membres sur les 351 qui compose le CC du parti du FLN ont été convoqués à prendre part aux travaux de la session ordinaire du CC prévue hier à Alger, a indiqué lundi M. Said Bouhadjia, membre du bureau politique du FLN, chargé de la communication.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouhadjia a précisé que des convocations ont été adressées aux 341 membres «habilités à participer aux travaux».

M. Bouhadjia a enfin souligné que le FLN visait, à travers cette session, à «resserrer ses rangs, assurer une bonne élaboration des programmes à soumettre au 10<sup>e</sup> congrès et renforcer l'action du parti à travers l'adoption de nouveaux programmes adaptés aux nouvelles données pour préserver son leadership sur la scène politique nationale.

Concernant la révision de la Constitution, elle constitue, selon M. Saâdani, une «nécessité» pour «ratéraliser la vie politique et préserver la pérennité de l'Etat». M. Saâdani a aussi rendu un vibrant hommage à l'Armée nationale populaire (ANP) qui est reste, a-t-il dit, «fidèle à sa mission constitutionnelle et à l'unité nationale du pays». Le premier responsable du parti du FLN a exprimé, par ailleurs, son «regret» concernant les incidents qui ont émaillé le début des travaux du comité central, les qualifiant d'«atteinte à l'image du parti» que les militants «espéraient hisser au plus haut niveau». A noter que la commission de préparation du 10<sup>e</sup> congrès du parti a été installée. Elle est ouverte à tous les membres du comité central qui veulent y participer.

dévaluation de la consolidation du parti», a-t-il mentionné.

D'autre part, M. Saâdani a réitéré son soutien au président de la République, Abdelaïz Bouteflika, indiquant que ce soutien est «constant» pour l'intérêt de l'Algérie» en vue de «parachever le chantier des réformes pour la construction d'un Etat de droit».

Concernant la révision de la Constitution, elle constitue, selon M. Saâdani, une «nécessité» pour «ratéraliser la vie politique et préserver la pérennité de l'Etat». M. Saâdani a aussi rendu un vibrant hommage à l'Armée nationale populaire (ANP) qui est reste, a-t-il dit, «fidèle à sa mission constitutionnelle et à l'unité nationale du pays». Le premier responsable du parti du FLN a exprimé, par ailleurs, son «regret» concernant les incidents qui ont émaillé le début des travaux du comité central, les qualifiant d'«atteinte à l'image du parti» que les militants «espéraient hisser au plus haut niveau». A noter que la commission de préparation du 10<sup>e</sup> congrès du parti a été installée. Elle est ouverte à tous les membres du comité central qui veulent y participer.

FLN

## Saâdani s'engage à œuvrer à l'unité du parti «sans exclusion ou marginalisation»...

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, s'est engagé, hier à Alger, à œuvrer pour l'unité des rangs du parti «sans exclusion ou marginalisation».

Lors de son intervention d'ouverture de la session ordinaire du Comité central, M. Saâdani a indiqué que sa priorité est d'œuvrer à la préservation de «l'unité des rangs» du FLN, précisant qu'il reste «ouvert à toutes les initiatives positives».

«J'accepterai toutes les initiatives positives à condition qu'elles soient au sein des structures du parti», a-t-il dit, relevant que sa formation politique s'apprête à entamer une «nouvelle étape» pour la «consolidation» de la place du parti.

Le secrétaire général du FLN a souligné, en outre, que son parti demeurait «au service de l'Algérie» en veillant à permettre à tout un chacun de «s'exprimer dans le respect de la majorité».

M. Saâdani a ajouté que cette session du comité central est celle de «la préparation du 10<sup>e</sup> congrès devant avoir lieu au premier semestre 2015 et qui sera le rendez-vous

## ...Appel à la mobilisation des militants du parti pour la réussite du 10<sup>e</sup> congrès

Le Comité central du parti du Front de libération nationale (FLN) a appelé, hier à Alger, les militants à œuvrer à la réussite du 10<sup>e</sup> congrès du parti, prévu au premier trimestre de l'année 2015.

«Le Comité central exhorte tous les militants et militantes, à travers les différentes régions du pays et à l'étranger, à la mobilisation totale pour faire réussir le 10<sup>e</sup> congrès du parti, de manière à réaliser ses objectifs et ses aspirations», est-il souligné dans la résolution de politique générale, adoptée à l'unanimité à l'issue de la ses-

sion ordinaire du comité central. Abordant la scène politique nationale, le comité central a réitéré la «disponibilité totale» du parti du FLN pour une «participation efficiente» et «positive» aux consultations menées autour du projet de révision constitutionnelle.

Dans ce sens, le comité central a adopté le contenu du document préparé par le parti. Par ailleurs, le comité central s'est félicité des «grandes réalisations enregistrées dans tous les domaines, sous l'impulsion du président de la République, Abdelaïz

Bouteflika» et a salué les efforts déploymenrs par la diplomatie algérienne et son rôle dans l'espace géostratégique, particulièrement dans la région du Sahel.

Le parti du FLN a également réaffirmé son «adhésion» aux mesures prises par les autorités du pays «en faveur de la paix et de la stabilité à nos frontières».

Il a, en outre, renouvelé son engagement pour la mise en œuvre du programme du président de la République et sa concrétisation sur le terrain.

Un hommage appuyé a été rendu, par la même occa-

casion, à l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi qu'à l'ensemble des corps de sécurité pour les «efforts considérables» qu'ils déplacent en faveur de la sécurisation des frontières algériennes et la préservation de l'unité nationale.

Le parti du FLN a également réaffirmé son «adhésion» aux mesures prises par les autorités du pays «en faveur de la paix et de la stabilité à nos frontières».

Un hommage appuyé a été rendu, par la même occa-

## Fébrilité ...

O.Larbi

Le Comité central du parti du FLN était convoqué, hier, pour traiter du bilan financier, de la contribution du FLN aux réunions de la révision de la Constitution et à l'installation de la commission nationale de préparation du 10<sup>e</sup> congrès fixé au premier trimestre de l'année 2015. L'accréditation des journalistes ayant lieu au niveau de la réception de l'hôtel, des rencontres de responsables du parti opposants à Amar Saâdani ont été nombreuses : Kassa Aïssi, Abderrahmane Belayat, Amar Tou, Abdelaïz Ziar, Rachid Benissa, Mohamed Daâdouaa, l'ancien ministre de l'enseignement supérieur M. Haraoubia, Mohamed Bourzam, le bâtonnier Si Brahimi de Batna et madame Lakhdari Souad de Ouargla : tous exprimaient leur volonté de participer à la session et de présenter une motion préjudiciale signée par 170 membres du Comité central demandant le vote de la confiance au secrétaire général. Après quoi, l'ordre du jour serait suivi, à la lettre».

L'urne !

L'arrivée de Abdelaïz Belkhadem a causé un appel d'air puisque tous les journalistes se sont précipités dans son sillage. Il se contente de rappeler qu'il est membre du comité central, soucieux de voir le parti du FLN revenir à un fonctionnement démocratique, qui n'exclut pas.

Le colonel Abid a choisi de rejoindre les signataires de la motion préjudiciale : «Quand Saâdani a été reconnu légitime, lui ai lui dit que je le soutiendrais tant que les principes du parti FLN Historique seront respectés...» Le mot est ensuite passé pour que les opposants à Amar Saâdani se retrouvent à l'écart ; ils se dirigent vers une zone moins occupée par les médias. Belkhadem s'installe aux cotés de Si Brahimi, Daâdouaa, Lakhdari, Belayat et Kassa sont invités à les rejoindre.

**Belkhadem : «seule la légitimité»**

«Le problème du parti est lié à la question de la légitimité de ses dirigeants. Pourquoi n'accepte-t-il pas le vote qui déciderait de son pouvoir et de son autorité ? L'urne est le seul moyen de savoir s'ils sont légitimes. Pourquoi donnent-ils des badges à des gens qui ne sont pas membres du Comité central et les refusent à ceux qui ont reçu leur convocation ? La démocratie voudrait que tous les membres du comité central soient dans la salle, que l'assemblée des présents décide de l'ordre du jour. Ce non-respect des règlements et des statuts, l'exclusion de frères et de sœurs du débat font que la session est nulle et non avenue comme ses «décisions». La salle de travail de la session est enfin accessible. A l'étage, Amar Saâdani annonce que le nombre de présents est de 272, plus 10 procurations : «Le quorum est atteint. Les travaux peuvent valablement commencer».

L'adoption de l'ordre du jour, la désignation du bureau de la session sont suivis de l'intervention du secrétaire général, Amar Saâdani :

«Je regrette que ceux qui doivent tout au parti se conduisent de cette façon. Qui font fi des situations politiques et sociales, du contexte national et international et des objectifs prioritaires : relever les défis et réaliser les réformes». «Le FLN prépare son congrès ordinaire, rendez-vous historique pour les authentiques et fidèles militants qui ne connaissent que la continuité dans le parcours du parti qui a mené la lutte de libération, fidèle à son passé et à sa déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre», souligne Amar Saâdani qui a l'écoute de Abada l'animateur du mouvement de redressement et d'authenticité qui s'est éloigné d'Abderrahmane Belayat et des membres du CC opposés à Saâdani.

**Renforcer la démocratie**

Le SG du parti du FLN poursuit son intervention en saluant la contribution du FLN au renforcement de l'Etat et de ses institutions. Un paragraphe est spécialement dédié à l'ANP et aux services de sécurité, à leur professionnalisme et à leurs qualités. «Renforcer la démocratie est moderne ; tout comme est moderne de veiller à la justice et aux droits de l'homme, de codifier le rôle de l'opposition et sa place dans le jeu politique dans le pays. Le principe qui veut que le parti dirigeant doit être celui qui obtient la majorité aux élections est naturellement de mise.»

**«Ici, est la décision»**

Amar Saâdani s'est écrit : «C'est d'ici que se prend la décision de garantir l'avenir du FLN. Ceux qui s'opposent ont choisi la stagnation et l'extinction du parti». Rappelant les 10 points de son programme, il cite : La modernisation, l'unité, le renforcement, l'élargissement de la base militante, la formation des cadres et des militants, la démocratie interne, faire du FLN un parti de débats et de propositions, représenter la majorité silencieuse, la jeunesse et les femmes ». Amar Saâdani est certain de rester à son poste, au moins jusqu'au congrès.

A quelques mètres de la réunion, des coups sont échangés ...

O.L

**BANQUES****Promulgation prochaine de 3 nouveaux textes pour renforcer les règles prudentielles**

**Le dispositif réglementaire prudentiel relatif au secteur bancaire sera renforcé par la promulgation de trois nouveaux textes destinés à améliorer la conformité des règles prudentielles aux nouveaux standards et normes du Comité de Bâle, a affirmé hier à Alger le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.**

Edictés au premier trimestre 2014 par le Conseil de la monnaie et de crédit et dont l'entrée en vigueur est prévue à partir d'octobre prochain, ces règlements portent sur les ratios de solvabilité, les grands risques et participations, et le classement et provisionnement des créances et enga-



gements par signature, a indiqué M. Laksaci lors d'une conférence sur la modernisation des centrales de risque et l'amélioration de l'accès au financement bancaire de la PME en Algérie.

Dans le cadre de cette nouvelle réglementation, le ratio de solvabilité mini-

mum est fixé à 9,5%, soit au dessus du minimum recommandé par le Comité de Bâle, a précisé M. Laksaci.

En outre, la Banque d'Algérie pourra compter à partir du début 2015 «sur l'utilisation effective du nouveau modèle de stress testing ainsi que sur la généralisation du système de notation des banques de la place», a-t-il annoncé.

D'autre part, le parachèvement en 2014 de l'opération de modernisation de la centrale des risques existante et la mise en place d'une nouvelle infrastructure pour une centrale plus globale des risques «permettront de disposer dès le premier semestre 2015 d'un outil important de surveillance du risque crédit», selon le gouverneur de la Banque d'Algérie.

**SELON M.LAKSACI****L'inflation tombée à 1,64% en mai en moyenne annuelle**

Le taux d'inflation s'est établi à 1,64% à fin mai dernier en moyenne annuelle contre 3,26% en décembre 2013, a annoncé hier le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, citant l'Office national des statistiques (ONS).

«La désinflation engagée en février 2013 s'est poursuivie tout au long de 2013 et au cours des cinq premiers mois de

2014», a annoncé M. Laksaci lors d'une conférence sur la modernisation des centrales et le financement bancaire des PME en Algérie.

Ainsi, l'inflation est tombée à 1,64% en mai en moyenne annuelle contre 3,26% à fin décembre dernier, a ajouté M. Laksaci pour lequel la performance en matière d'inflation durant les 15 dernières années,

à l'exception de 2012 où l'évolution de la hausse des prix a dépassé 8%, «est un acquis pour la stabilité monétaire en Algérie».

En 2013, le taux d'inflation annuel a atteint 3,3%, après la poussée inflationniste de 8,9% enregistrée en 2012. Pour 2014, le gouvernement table sur une évolution de l'inflation à 3,5%.

La maîtrise du taux d'infla-

tion constitue une «préoccupation constante» des pouvoirs publics.

Le gouvernement s'est engagé dans une politique de préservation du pouvoir d'achat des citoyens et ce à travers le soutien des prix des produits et des services de base, ce qui a permis de baisser le taux d'inflation et de le maintenir à un niveau «raisonnable».

**USINE RENAULT D'ORAN****Les prototypes d'essai de la «Nouvelle Symbol» prêts la semaine prochaine**

Les prototypes d'essai de la voiture «Nouvelle Symbol», fabriqués au niveau de l'usine d'Oued Tlelat, seront prêts au cours de la semaine prochaine, pour être testés ensuite en Roumanie, a annoncé hier, à Oran, le président directeur général de l'entreprise «Renault Algérie Production» (RAP), Bernard Sonilhac.

«Les premiers prototypes de voitures sortiront, la semaine prochaine, des chaînes de montage de l'usine d'Oran. Ils seront expédiés en Roumanie pour subir les essais techniques et de roulage», a déclaré le même responsable, lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre du programme de communication engagé par l'entreprise, pour présenter l'état d'avancement de ce projet d'investissement.

«L'usine Renault de Roumanie dispose de moyens et d'équipements permettant de mesurer les performances et le niveau de fiabilité de la nouvelle Symbol, fabriquée en Algérie», a précisé Bernard Sonilhac, soulignant que «ces essais sont essentiels et prévus dans le processus du lancement de l'industrie d'automobiles suivant les standards internationaux».

Les prototypes de l'usine d'Oran seront testés en Roumanie, sur des circuits et des parcours de Renault, étonnés de standards de référence. Les véhicules rouleront, de jour comme de nuit et dans des conditions climatiques et géographiques différentes, sur une distance totale de 40.000 km.

Les travaux de réalisation de cette infrastructure industrielle «vont bon train», selon le PDG de RAP, indiquant que l'usine est dotée d'une véritable ligne de montage de véhicules conçue selon les normes internationales. Les premières voitures destinées à la commercialisation, sortiront de l'usine en novembre 2014.

Bernard Sonilhac a assuré que la «Nouvelle Symbole made in Algeria» est une version différente de celle fabriquée en Roumanie, car le véhicule fabriqué à Oran est de haut de gamme.

Interrogé sur le prix de vente de cette voiture, le responsable de RAP a fait savoir que «des options intégrées dans ce modèle produisent à Oran délimiteront son prix. Celui-ci ne pourra pas être inférieur à celui du même modèle produit ailleurs et avec moins d'options et de confort».

Pour sa part, le président du Directoire de la société de gestion des participations, Bachir Dehimi, a affirmé que le tissu de la sous-traitance autour de cet important investissement «est en développement progressif».

Des visites à l'usine, des contacts et des pourparlers sont entrepris avec des opérateurs nationaux et internationaux, en prévisions l'élargissement de ce tissu de sous-traitance, devant intégrer à l'avenir des fabricants de verres, de pneumatiques et d'autres équipements.

Un opérateur local activant dans la fabrication des produits en plastique est déjà intégré dans le processus de fabrication de ces premières voitures algériennes.

De son côté, le P-DG de la SNVI, Hamoud Tazerouti, a révélé qu'à l'avenir, l'usine d'Oued Tlelat produira d'autres modèles de la gamme Renault. La SNVI détient 34% des actions de la RAP, composée également du Fond national de l'investissement avec 17% et la société française Renault (49%).

Quelque 200 ouvriers sont déjà recrutés au niveau de cette usine, en attendant le renforcement de ces effectifs par 50 autres ouvriers dans les prochaines semaines. Certains d'entre eux ont bénéficié de formation au niveau de l'usine Renault d'Oran.

L'usine d'Oran produira, dans une première phase, 25.000 voitures par an, avant d'atteindre les 75.000 unités dans une seconde étape. Cette production est destinée en premier lieu, à répondre aux besoins du marché local. La prospection du marché africain est prévue dans une seconde phase.

**Le ministère de l'Energie va proposer un dispositif législatif pour freiner le gaspillage d'énergie**



Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi a indiqué lundi à Alger que son département allait proposer des textes législatifs destinés à réduire le gaspillage d'énergie, notamment dans les foyers. Selon le ministre qui intervenait au cours de la conférence consacrée à la présentation du bilan 2013 de Sonelgaz, ce dispositif allait inclure des mesures devant encourager l'utilisation de l'isolation thermique dans les constructions.

Le texte en question devrait également promouvoir l'utilisation des chauffe-eau solaires dans les foyers. A cet effet, Sonatrach s'apprête à réaliser en partenariat une usine de chauffe-eau solaires pour assurer la disponibilité de ce produit à des prix abordables.

Le P-DG de Sonelgaz, Noureddine Bouterfa a, de son côté, relevé la nécessité de s'engager à réduire «substantiellement» le gaspillage d'énergie, relevant que la climatisation excessive et l'éclairage inutile étaient à l'origine d'une consommation électrique jamais égalée en Algérie.

«La croissance de la consommation d'électricité ne peut être salutaire que si elle allie confort et économie. Il faut que la consommation de l'énergie serve la création de richesses et non le gaspillage», a-t-il dit.

En 2013, la facture énergétique de l'Algérie, pays producteur et exportateur d'énergie, s'est élevée à près de 40 milliards de dollars, une somme appelée à doubler à l'horizon 2030, selon des chiffres déjà rendus publics par le ministère de l'Energie.

Le montant de cette facture pourrait s'alourdir davantage et pourrait même atteindre les 80 milliards de dollars en 2030 en raison d'une demande sans cesse croissante.

La demande nationale en énergie, prévue à cette date, pourrait avoisiner les 100 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep), selon les mêmes prévisions.

Des projets structurants, inscrits au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou et totalisant 150 milliards de dinars sont bloqués par des oppositions de propriétaires terriens, a indiqué lundi le wali, Abdelkader Bouazghi.

Intervenant à la clôture des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APPW) consacrée à l'adoption du budget supplémentaire (BS) et à l'examen des secteurs de la culture, des ressources en eau et du tourisme, le chef de l'exécutif a précisé que cette «enveloppe de 150 milliards de dinars représente au total sept programmes

annuels de développement, avec une moyenne de 15 milliards de dinars par exercice (année)».

Parmi les projets, dont les travaux sont bloqués ou ne sont pas lancés à cause de cet épingle problème d'opposition, le wali a cité celui de la zone industrielle de Souama doté d'un montant de 12 milliards de dinars, dont deux milliards pour l'indemnisation des «supposés propriétaires terriens» et dont l'entreprise espagnole chargée de la viabilisation du site qui s'étend sur une superficie de 400 ha, a été refoulée».

M. Bouazghi a également cité

## TIZI-OUZOU Des projets totalisant 150 milliards de dinars bloqués par des oppositions

le projet du nouveau CHU de 500 lits qui sera implanté au niveau du pôle d'excellence de Oued Fali (banlieue de la ville de Tizi Ouzou), doté d'une enveloppe de 20 milliards de dinars,

de la pénétrante vers l'autoroute Est-Ouest doté d'une autorisation programme de 60 milliards de dinars «mais dont le coût pourrait atteindre les 100 milliards de dinars», a-t-il précisé, et enfin l'évitement de la wilaya de Tizi Ouzou, projet inscrit pour un montant de 8 milliards de dinars.

Le wali a exhorté les élus à contribuer à la levée de ces oppositions afin de permettre au développement local de prendre son essor, créer de la richesse, de l'emploi et des rentrées fiscales dans la wilaya.

Répondant au président de l'APW qui avait exprimé sa «dé-

ception quant au montant du budget supplémentaire (BS) 2014 qui est d'un peu plus de 377 millions DA alors qu'il était d'environ 900 millions DA en 2013», le chef de l'exécutif a expliqué que cette faible dotation est liée à un problème de fiscalité.

Il n'a eu pour ce BS 2014 que 279 millions de prélevements fiscaux», a-t-il fait savoir, observant que cette situation est liée au niveau de développement de la wilaya qui ne dispose pas d'un tissu industriel et d'une unité économique importants susceptibles d'améliorer la fiscalité locale.

## AÏN TÉMOUCHENT

### L'enquête nationale sur l'agroalimentaire lancée prochainement

Une enquête nationale sur l'agroalimentaire sera lancée fin juin au niveau de la wilaya d'Aïn Temouchent, a annoncé hier le directeur du développement industriel et de la promotion de l'investissement (DDIPI).

Initiée par le ministère de tutelle, l'enquête ciblera les investisseurs de l'agroalimentaire qui devront permettre, à travers un questionnaire confidentiel, l'actualisation des données de la filière, a précisé Khaldoune Abderrahim, lors d'une journée d'étude consacrée au thème: «Système d'information au service de l'intelligence territoriale: approche filière de l'agroalimentaire».

L'enquête qui sera menée par des représentants des directions du DDIPI, agriculture et commerce, touchera l'ensemble du territoire de la wilaya en vue de mettre en place un système d'information, ou base de données, destiné à l'entreprise productive, a-t-on encore ajouté.

Au vu du potentiel agricole de la wilaya, a encore indiqué Khaldoune Abderrahim, le comité d'assistance local de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpiref), a agréé par moins de 87 projets concernant la filière de l'agroalimentaire devant créer quelque 2.687 postes d'emploi.

Les projets représentent 28% du total des dossiers agréés par la wilaya, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un secteur prioritaire et stratégique. Toutefois, le même intervenant a estimé que le nombre des unités opérationnelles à l'instar de quatre mini laiteries, trois huileries et huit minoteries, reste insuffisant au vu du potentiel de la wilaya qui reste en inadéquation avec le potentiel dans la transformation, notamment oléicole et céréalier. A ce sujet, il a suggéré l'utilisation des nombreuses caves vinicoles pour abriter les sièges des futures unités de transformation de produits agricoles, sachant que certaines d'entre elles menacent ruine ou utilisées comme habitations. Pour sa part, Mme Abdellaoui Hadjira, de la direction des services agricoles, a mis l'accent sur le potentiel agricole de la wilaya de Aïn Temouchent qui fait face à un problème d'écoulement sur le marché. Elle a souligné, par ailleurs, les problèmes liés à l'arrachage massif du vignoble devant l'absence de soutien de la filière et le manque à gagner des viticulteurs. Pour elle, les 13.156 ha de vignes sont, ainsi, menacés de disparition si aucune mesure n'est prise. Le représentant de la CNAS a présenté, quant à lui, les multiples avantages accordés par les pouvoirs publics en matière d'appui à l'emploi et avantages de la sécurité sociale. Ces avantages concernent des abattements pour l'emploi et pour les charges liées à l'emploi, a-t-il insisté. En matière de déclaration, opération lancée en avril 2014, il a précisé que sur les 1.612 employeurs recensés au niveau de la wilaya, 1.176 ont reçu leur mot de passe. Abritée par le nouveau siège de la CNAS, cette rencontre a regroupé les représentants de la formation professionnelle, d'organisations professionnelles, d'opérateurs, de l'ANDI et autres.

## MÉDÉA 170 familles relogées à Ouezra et à Si-Mahdjoub

Cent soixante-dix (170) familles, qui résidaient dans des constructions insalubres, ont été relogées dans des logements neufs, lors de deux opérations distinctes organisées hier au niveau des communes de Ouezra et de Si-Mahdjoub, dans la wilaya de Médéa. La première de ces opérations, qui rentrent dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHIP), s'est déroulée dans la commune de Ouezra, située à 12 km à l'est de la ville de Médéa, où 130 familles qui habitaient dans un bidonville, érigé durant les années 90, ont été

## TOURISME

# La Grande plage de Skikda, le charme et la beauté sauvage d'un site sublime

Véritable site enchanteur situé à une vingtaine de km à l'ouest de Skikda, la Grande plage, située dans la petite commune d'Aïn-Zouit, offre aux visiteurs un panorama des plus saisissants que tout un chacun a le plaisir d'admirer depuis la route en lacets qui y conduit.

La Grande plage est redevenue, après des années difficiles, un lieu de préférence comme en témoigne le rush des milliers d'estivants que l'on peut observer aujourd'hui. Des estivants attirés, sans doute, autant par la sérénité qui se dégage des lieux que par la beauté d'un petit coin de paradis où la mer et le sable doré semblent être protégés par les montagnes verdoyantes qui les surplombent.

### Un décor édénique

Emprunter le chemin montagneux vers la Grande plage, depuis le sommet de Stora, est un parcours éprouvant, tout en virages serrés, en pentes raides et en précipices abrupts qui mettent à rude épreuve l'habileté des automobilistes. Mais la splendeur de la nature vierge et la beauté sauvage des sites alentours éloignent toute lassitude. Une fois à destination, un bol d'air marin, iodé et émoustillant, fouette les visages et réveille les coeurs. La grande bleue, limpide, s'étale à perte de vue pour se confondre avec le ciel, comme dans un rendez-vous amoureux.

Face à la plage, l'incontestable maîtresse des lieux, l'île Srigina en l'occurrence, sort la tête de l'eau, à une soixantaine de mètres du sable, pour dominer majestueusement le chapelet de rochers constellant la côte skikdie.

Le phare blanc, imposant, que l'île captive depuis plus d'un siècle, confère à la Grande plage une magie féerique. La mise en place de postes de surveillance permanents de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile réconforte les



estivants qui ont toute latitude, le soir venu, d'admirer un coucher de soleil particulièrement fascinant, digne d'une toile de Caspar David Friedrich.

### Le littoral de Skikda, un hymne à la vie et à l'œuvre du Créateur

Allongée sur une chaise longue, sous un parasol, surveillant distrairement ses trois bambins s'initiant à la nage en compagnie de leur père, admirant les vagues qui déferlent en rouleaux d'écumée blanche sur le sable fin, Mme Leïla B. confie à l'APS «avoir adopté, il y a des années, avec sa petite famille, la Grande plage, lieu idéal pour passer quelques jours de vacances, loin de la pollution et du tumulte de la ville».

Cette mère de famille affirme, après avoir souligné la magnificence de l'œuvre du Créateur, que «même si les eaux de la Grande plage sont relativement profondes par rapport à d'autres plages de la côte skikdie, la limpidité de la mer, la propreté du sable et la pureté d'un site jusqu'à-là épargné par le béton, sont magiques».

La présence d'une association de plongée sous-marine, une activité qui tente de se faire une place au soleil, au

bonheur des passionnés de la mer et de son univers, donne un surcroît d'animation à la Grande plage, ce qui n'est pas pour déplaire aux jeunes de la région.

Depuis la Grande plage, ce qui ne gâche rien, une vue imprenable sur la ville de Skikda est offerte aux vacanciers dont les yeux écarquillés d'admiration semblent sublimer davantage ce lieu paradisiaque.

A côté de la Grande plage, la plage d'Oued Bibi, dans la commune de Tamoula nichée à 700 mètres au-dessus de la Méditerranée, révèle un autre coin de paradis. La baie enchanteresse de Tamart, une des perles incontestables du sud de la Méditerranée, située à 15 km de la ville de Collo et 70 km du chef-lieu de la wilaya, représente aussi un autre lieu où les vacanciers profitent des joies de la mer, font vivre les lieux et dégustent pleinement une tranquillité et une douceur sereines et réconfortantes.

En fait, le littoral de l'antique Rusicada est truffé de plages de sable fin, toutes aussi belles les unes que les autres. Seulement voilà, comme le glisse Mme Leïla, la Grande plage a «ce quelque chose en plus, ce quelque chose d'indéfinissable qui vous attire irrésistiblement».

## M'SILA

# Visite guidée au barrage de Ksob

Une visite guidée au barrage de Ksob (M'sila), où se déroule une action de désenvasement, a été organisée hier à l'intention des participants aux Journées internationales sur la lutte contre l'envasement des barrages, ouverte lundi par le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Cette opération qui a permis d'extraire, jusqu'à présent, plus d'un million de m<sup>3</sup> de vase, fait suite à celle qui avait été menée entre 2006 et 2008, permettant de draguer quelque 3 millions de m<sup>3</sup>, ont expliqué des techniciens de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), initiatrice de cette sorte de terrain.

L'ANBT compte, a-t-on indiqué, entamer une autre opé-



ration de dragage durant le quinquennat 2015-2019 afin d'extraire un volume supplémentaire de 3 autres millions de m<sup>3</sup> de vase. A l'achèvement de ces deux opérations, le barrage de Ksob se rapprochera de sa capacité initiale de retenue qui est de l'ordre de 29 millions de m<sup>3</sup>, a-t-on également affirmé, précisant que ce volume d'eau est destiné à l'irrigation de 4.250 hectares de cultures intensives et 2.000 hectares de céréales.

Les journées techniques internationales devait débattre, au cours de la seconde journée, de plusieurs volets en relation avec le thème de la rencontre, parmi lesquels l'optimisation des opérations de dragage, la protection des bassins versants et les matériel de dragage.

## JIJEL

# Les douaniers font don de leur sang

Une campagne de collecte de sang a été organisée, hier, au siège de l'Inspection des Douanes algériennes à Jijel, a-t-on constaté. Les agents de ce corps constitué se sont rendus, très nombreux, dès 8 heures du matin, pour donner un peu de leur sang. «En plus de notre mission de protection de l'économie nationale, il est aussi de notre devoir de venir au secours des malades nécessitant du sang pour sauver leur vie», ont déclaré des douaniers, au sortir du bus aménagé affecté par l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Jijel dans le cadre de cette opération. Un (1) médecin généraliste et quatre (4) infirmières ont été mobilisés pour cette opération qui a permis de collecter, à la mi-journée, une vingtaine de pochettes de sang, sur un objectif prévisionnel de 50 à 70 pochettes, ont indiqué les initiateurs de cette action humanitaire.

## SELON LA PROTECTION CIVILE

**Accidents de la route: 69 morts et 1.629 blessés en une semaine à travers le pays**

**Soixante-neuf (69) personnes ont été tuées et 1.629 autres ont été blessées dans 1.458 accidents de la circulation survenus sur les routes du pays durant la semaine du 15 au 21 juin courant, a déploré hier la Protection civile dans un communiqué.**



Le bilan le plus élevé a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 08 morts et 21 blessés dans 16 accidents de la circulation, a-t-on précisé. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont procédé durant cette période, à l'extinction de 2.156 incendies urbains, industriels et divers, à travers le pays, et ont effectué 4.123 opérations diverses et d'assistance à des personnes en danger, a-t-on ajouté.

En outre, quelque 5.988 interven-

tions liées au dispositif de la surveillance des plages et des baignades à travers les wilayas côtières, depuis le 1er juin, ont permis de secourir et de sauver de la noyade 3.591 personnes dans les plages surveillées, selon la même source.

En revanche, la Protection civile a déploré le décès par noyade de 13 personnes dont 04 cas dans des mares d'eau et retenues collinaires, 02 autres dans les barrages, 02 autres dans les oueds, un cas dans un lac, ainsi que 02 autres dans le bassins et piscines.

d'une autre personne pendant les horaires de surveillance, à Tarf et de 07 autres dans les plages interdites à la baignade, à Mostaganem, Tizi Ouzou, Bejaia, Annaba et Tlemcen.

La même source a constaté le décès depuis le 1er juin, de 11 personnes dont 04 cas dans des mares d'eau et retenues collinaires, 02 autres dans les barrages, 02 autres dans les oueds, un cas dans un lac, ainsi que 02 autres dans le bassins et piscines.

## AGRICULTURE

**Aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré en Algérie**

Aucun cas de fièvre aphteuse n'a été enregistré jusqu'à présent en Algérie, a réaffirmé hier à Alger le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture et du développement rural Karim Bougahem, ajoutant que la campagne de vaccination se poursuit dans plusieurs wilayas du pays.

«Le dispositif de prévention et de lutte contre la fièvre aphteuse que nous avons mis en place depuis un mois tient bon jusqu'à maintenant, et nous n'avons enregistré aucun cas affecté», a-t-il indiqué en marge d'une session de formation au profit des inspecteurs-vétérinaires des wilayas.

Le même responsable a rassuré que «les onze (11) cas suspects (identifiés dans quelques wilayas de la frontalière Est) ont été examinés et les résultats se sont avérés négatifs». En outre, poursuit



M. Bougahem, une opération de serosurveillance a été lancée par les autorités. Elle consiste, explique-t-il à «prendre des échantillons du sang dans les quatre wilayas frontalier : El Tarf, Souk Ahrass, Tébessa et El Oued pour les examiner».

«Nous allons continuer la vaccination par ce que le risque zéro n'existe pas», a-t-il dit indiquant que «même en cas d'introduction de ce virus, nous avons les capacités d'agir pour éviter une grande contamination». Le ministre de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri

sur un total de 900.000 vaccins mobilisés dans le cadre du dispositif de lutte et de prévention contre l'épidémie en question.

«Nous allons continuer la vaccination par ce que le risque zéro n'existe pas», a-t-il dit indiquant que «même en cas d'introduction de ce virus, nous avons les capacités d'agir pour éviter une grande contamination».

«C'est vrai que nous avons mis en place un dispositif draconien mais tout plan a des points positifs et négatifs», a conclu M. Bougahem.

avait indiqué dernièrement que la situation était bien «maîtrisée» et que des mesures de prévention avaient été prises dont l'interdiction de l'importation de bovins de Tunisie en cette période. Evitant la formation organisée par le ministère de l'Agriculture en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, le responsable a précisé qu'elle est destinée au profit de 27 inspecteurs-vétérinaires des wilayas de l'Est et du Sud du pays. Elle vise, selon M. Bougahem à évaluer le dispositif préventif national par des experts européens afin de lui apporter des améliorations.

«C'est vrai que nous avons mis en place un dispositif draconien mais tout plan a des points positifs et négatifs», a conclu M. Bougahem.

## GRÈVE DES CONTRÔLEURS AÉRIENS FRANÇAIS

**Air Algérie annule trois vols programmés depuis Paris pour la journée d'hier**

En raison d'une grève des services de la navigation aérienne française, prévue du mardi 24 au dimanche 29 juin, la Compagnie nationale Air Algérie est contrainte d'annuler trois vols de son programme à destination de l'Algérie, en partance des aéroports parisiens pour la journée d'hier mardi 24 juin, a appris l'APS, lundi soir auprès de la Représentation générale France nord de la compagnie dans la capitale française.

Il s'agit des vols : AH 1009, en partance de l'aéroport parisien Orly sud à destination d'Alger, programmé à 9 h 00, AH 1003 en partance de l'aéroport Charles De Gaulle 2C, à destination d'Alger à 12 h 00, et AH 1087, en partance d'Orly sud à destination de Tlemcen à 13 h 35 mn, a précisé la Représentation générale France nord d'Air Algérie, qui s'excuse auprès de sa clientèle pour les

désagréments causés par ces perturbations. Il y a deux jours, la compagnie nationale avait averti que le programme de ses vols en provenance et à destination de l'Algérie sera «fortement perturbé» du 24 au 29 juin en raison de cette grève.

La menace de grève des contrôleurs aériens français qui planait depuis quelques jours en France, s'est concrétisée à quelques jours des grandes vacances, après l'appel à la grève de deux syndicats de contrôleurs aériens pour protester contre les moyens insuffisants accordés à la navigation aérienne.

Les syndicats manifestent aussi leur opposition à la réforme du contrôle aérien européen, d'inspiration 1/2 très libérale », que la Commission européenne avait présentée le 11 juin.

## AÏN DEFLA

**Un réseau de voleurs de voitures démantelé à Khemis Miliana**

Salim Ben

Les services de la brigade criminelle relevant de la sûreté de daira de la ville de Khemis Miliana dans la wilaya d'Aïn Defla, sont parvenus, en fin de semaine écoulée, à démanteler un réseau de malfaiteur spécialisé dans le vol de véhicules avec utilisation des fausses identités, qui se compose de huit personnes âgées entre 19 et 30 ans dont une jeune fille.

Ainsi et suite à des plaintes qui leur sont parvenues, les policiers ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'arrestation de deux personnes originaires de Khemis Miliana dont une jeune fille de 19 ans, alors que six autres personnes dont les noms ont été cités, sont d'El Afrou dans la wilaya de Blida de Béni Haua, dans la wilaya de Chlef. Au cours de l'interrogatoire, des deux premières personnes arrêtées, il s'est avéré que le réseau avait participé à plusieurs vols des voitures dans utilisant des voitures de location, dont le dernier a ciblé un minivan frigo de type « KIA » dans la cité Houaria. Après avoir reconnu l'un deux, une enquête a été ouverte pour l'arrestation de cette personne.

Convoqué pour les besoins de l'enquête, l'accusé a reconnu son acte criminel. Des perquisitions ont été effectuées à son domicile où les enquêteurs ont récupéré plusieurs papiers des voitures volées et des portables. Il a été aussitôt immobilisé, avec une jeune fille âgée de 19 ans, qui travaillait avec lui, arrêtée suite à un appel via le portable d'une victime et ainsi les autres personnes ont été arrêtées.

Selon les informations recueillies à ce sujet, les autres individus impliqués dans cette affaire, dont l'âge est entre 20 et 30 ans, sont originaires de Blida et Chlef, ils ont été tous arrêtés sauf une personne en délit de fuite, les accusés ont été présentés devant le parquet, tous écrasés alors que la jeune fille a été placée sous contrôle judiciaire en attendant leur comparution devant le tribunal aux motifs de constitution d'une association de malfaiteurs, vols qualifiés, ainsi que vol de véhicules.

## SKIKDA

**Un registre du cancer, bientôt**

Un registre du cancer destiné à une étude épidémiologique réunissant des données sur l'occurrence spatiale et temporelle d'un type ou de l'ensemble des cancers diagnostiqués sera «bientôt» ouvert dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris hier du directeur de la santé et de la population (DSP), Nacer Daâmache.

La tenue de ce registre incluant des données exhaustives sur les patients et le type de cancers détectés sera prise en charge par une équipe pluridisciplinaire composée de 35 personnes entre médecins spécialistes, enseignants universitaires et agents paramédicaux, selon le même responsable.

Une cellule a été installée au sein du laboratoire de wilaya, situé à la cité Merdj Eddib, pour l'accueil des patients, a ajouté M. Daâmache, soulignant que 200 interventions chirurgicales liées à cette maladie ont été effectuées en 2013 dans la wilaya de Skikda.

Cette dernière dispose actuellement de deux services spécialisés dans le traitement de cette maladie, implantés dans les hôpitaux Abderrezak-Bouhara de Skikda et de Mohamed-Denden d'Azzaba. L'ouverture de services d'oncologie sera généralisée afin de doter tous les établissements de santé de la wilaya de structures similaires afin de répondre aux besoins des malades.

Par ailleurs, deux bus seront mis à disposition des malades devant suivre des soins de radiothérapie en dehors de la wilaya de Skikda, dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre la DSP et les centres hospitalo-universitaires (CHU) de Constantine et d'Annaba, a souligné M. Daâmache.

# CANCER DE LA PEAU

# Faut-il enlever les grains de beauté ?

Apprenez à regarder vos grains de beauté. Les grains de beauté ou nœvus (leur nom scientifique) sont des tumeurs bénignes, de pigments de mélanine, qui nous donnent notre couleur de peau, qui s'amassent et peuvent être marron clair, foncé, voire incolore, poilus ou non.

Le grain de beauté a cette malheureuse particularité qu'il peut être confondu avec un début de mélanome. Tous deux se ressemblent terriblement mais comme le mélanome est un cancer de la peau, plus il est détecté de façon précoce, mieux on peut le prendre en charge, le traiter et le guérir. Le détecter permet surtout de ne pas le laisser s'étendre à d'autres parties du corps en créant des métastases.

Pour l'Institut national du cancer, il est donc nécessaire de s'auto-diagnostiquer : asseyez-vous devant un miroir, regardez votre corps, votre peau, ce qui change, ce que vous connaissez déjà... Essayez de faire ce petit examen tous les trois mois au moins. Là vous pourrez vous rendre compte si un grain de beauté a changé, grossi, modifié sa couleur...

#### La règle de l'ABCDE

C'est la règle simple, imaginée par l'Institut national du cancer, pour vérifier vos grains de beauté.

**A comme Asymétrie.** Le grain de beauté doit avoir une forme assez ronde et pas asymétrique comme s'il y avait deux moitiés non reliées.

**B comme Bords dentelés.** Il devrait avoir des formes assez régulières, avec des frontières définies, pas floues.

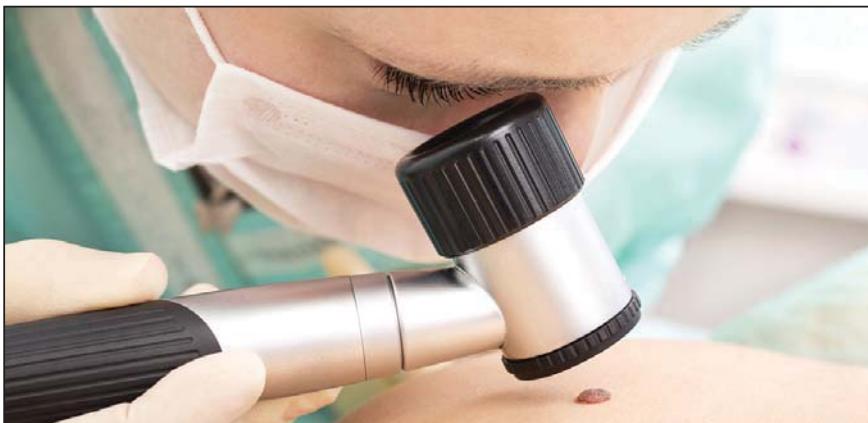
**C comme Couleur homogène.** Un grain de beauté est de façon générale marron avec diverses teintes mais elles doivent rester uniformes sur l'ensemble de la surface, il est intrigant qu'il soit à la fois brun clair, foncé et rose.

**D comme Diamètre.** S'il est en augmentation, on doit se demander pourquoi et s'en préoccuper si le diamètre devient supérieur à 6mm.

**E comme Evolution.** Si la tâche, le grain de beauté que vous avez est en évolution, alors, il faut consulter un médecin, qui vous connaît bien ou un dermatologue et lui préciser les changements remarqués.

#### Grains de beauté: quand il faut les enlever

Même si le grain de beauté est bénin, l'intervention du dermatologue est parfois nécessaire. Soit parce qu'esthétiquement il prend une part trop importante et focalise l'attention sur une partie du visage, du cou, soit parce qu'il est sur le trajet d'une bretelle de lingerie, au niveau de la ceinture ou d'un bijou. Là, il peut s'irriter, devenir gênant. Ou tout simplement parce qu'il commence à démanger.



quement il prend une part trop importante et focalise l'attention sur une partie du visage, du cou, soit parce qu'il est sur le trajet d'une bretelle de lingerie, au niveau de la ceinture ou d'un bijou. Là, il peut s'irriter, devenir gênant. Ou tout simplement parce qu'il commence à démanger.

#### Comment se passe l'ablation?

Sous anesthésie locale, en quelques minutes, le dermatologue enlève le grain de beauté au bistouri avant de le faire examiner en laboratoire. Il ne peut effectuer l'ablation au laser car il est essentiel de rester au plus près des amas tubéreux et d'en mesurer la profondeur en cas de besoin. « Ces interventions sont toujours faites selon les lignes de tension cutanées, et en fonction de leur orientation, pour minimiser l'impact cicatriciel. On peut s'appuyer sur des rides existantes pour masquer des traits de coupe. Dans tous les cas, le dermatologue prend en compte la dimension du préjudice esthétique » explique le dermatologue. Selon la nature de la peau et sa propre capacité à cicatriser cela sera quasiment sans traces.

#### Grains de beauté sous surveillance

L'important est de pouvoir analyser la nature de l'amas de cellules pour savoir s'il s'agit toujours d'un nœvus ou si on a affaire à un mélanome et donc un début de cancer de la peau. L'exposition au soleil dans son enfance, sans protection, peut avoir des répercussions plus tard, laissant apparaître des tâches de peau qui peuvent un jour devenir des mélanomes. Ne négligeons pas, non plus, les risques liés à l'exposition aux UV : cabines, coups de soleil... On ne le répétera jamais assez : on peut avoir une jolie peau bronzée sans se mettre en danger avec les rayonnements solaires ! Pour cela, suivez les règles de sécurité solaire : vos grains de beauté vous diront merci !

## Cancer de la peau : la recherche progresse rapidement



Les traitements contre les mélanomes métastatiques sont de plus en plus prometteurs. Mais protéger sa peau du soleil et surveiller l'évolution de ses grains de beauté restent des bons gestes indispensables.

Alors que le mélanome malin est responsable de près de 1 600 décès par an en France, des nouveaux traitements par immunothérapies pourraient vite arriver sur le marché et apporter de l'espoir aux malades. Ce cancer de la peau, associé à 90% à une exposition intense aux UV et aux coups de soleil au cours de la vie, a doublé de dix ans depuis la moitié du XXème siècle. Pas facile à repérer, malgré la règle ABCDE (asymétrie-bords-couleur-dimension-évolution), le mélanome ressemble parfois à un petit grain de beauté, "mais pas toujours", rappelle le Figaro. Identifiée dans la plupart des cas par un dermatologue ou un médecin généraliste, la tumeur est examinée par biopsie. Si les résultats confirment la présence du mélanome, une autre intervention pour enlever les cellules cancéreuses sera nécessaire.

#### Un mélanome super résistant

Si le patient s'en sort souvent avec une recommandation de surveillance régulière, il peut arriver que des métastases apparaissent des années plus tard, quand des cellules se sont déplacées avant l'ablation de la tumeur.

Pour limiter ce risque, lorsque le mélanome dépasse un millimètre, les médecins proposent d'analyser le ganglion le plus proche de la tumeur, appelé "ganglion sentinelle",

et adaptent le traitement en cas d'anomalie. C'est sur ce cas de figure, le mélanome métastatique, que les chercheurs se concentrent depuis des années. Surnommé le "drug killer" (tueur de médicaments), car il résistait à toutes les molécules, "il est aujourd'hui attaqué de tous côtés", explique le Figaro. Les médicaments actuellement sur le marché sont à base d'interféron, donc assez toxiques et pas toujours efficaces. Mais des nouvelles cibles thérapeutiques donnent de l'espoir aux spécialistes et aux malades.

#### Augmenter la survie des malades

"Il y a trois ans, l'ipilimumab a pour la première fois démontré une nette augmentation de la survie de ces malades, avec des réponses prolongées de trois, cinq, voire dix ans maintenant pour certains malades. Cet anticorps anti-CTLA-4 inhibe un récepteur qui freine la réponse immunitaire. Mais seuls 10 % des patients répondent à cette immunothérapie et rien ne permet de prévoir lesquels", confie le professeur Caroline Robert au site du quotidien.

Après deux autres thérapies ciblées, le vemurafenib et le dabrafenib, ce sont deux nouvelles immunothérapies, le nivolumab et le MK3475 qui devraient bientôt arriver en France, suite à un essai mené depuis trois ans.

La recherche avance vite, mais ce n'est pas une raison pour diminuer les gestes de prudence, rappellent les spécialistes. Se protéger du soleil et examiner sa peau tous les mois sont des réflexes à ne pas oublier.

## GRAIN DE BEAUTÉ

### Les questions que l'on n'ose pas poser au dermatolo

Il pique, il gratte, il a une forme bizarre... Un grain de beauté peut vite nous faire tourner en bourrique. Doit-on pour autant s'inquiéter ? Check-up complet avec Dr Michel Le Maître, dermatologue et consultant scientifique La Roche Posay.

#### Un mélanome, c'est un grain de beauté dangereux ?

Non, penser qu'un mélanome est un grain de beauté malin est une idée reçue. Un mélanome est une forme de cancer de la peau qui provient de la dégénérescence des cellules pigmentaires de la peau, les mélanocytes. Un mélanome apparaît sur un grain de beauté existant dans seulement 10% des cas.

#### Comment savoir si c'est le cas ?

On apprend à repérer tout changement d'un grain de beauté existant ou apparition d'une nouvelle lésion cutanée. Un grain de beauté suspect qui a changé de taille, de forme ou de couleur, ou qui vous semble tout simplement bizarre par rapport aux autres peut cacher un mélanome. Dans le doute, on consulte un dermatologue.

#### C'est grave si on s'arrache un grain de beauté ?

Non, s'arracher un grain de beauté ne provoque pas de cancer de la peau ! S'arracher un grain de beauté qui n'est pas un mélanome n'est pas grave, si on est sûr qu'il ne s'agit pas d'un mélanome. Un grain de beauté étant naturellement bénin, cela ne présente pas de risques si on s'en arrache un.

#### Un grain de beauté qui pique ou qui saigne, il faut s'en méfier ?

Encore une fois si on ne sait pas s'il s'agit d'un grain de beauté ou d'un mélanome, il est préférable d'aller le montrer à un spécialiste qui saura déterminer s'il s'agit d'une lésion bénigne ou d'un mélanome.

Si ce qui saigne ou pique à l'apparence d'une tache noire, s'étale sur la peau, présente des contours irréguliers, il est préférable de le montrer à un dermatolo. La règle ABCD (asymétrie, bord, couleur, diamètre) est utile pour identifier un grain de beauté suspect.

#### Grain de beauté : plus de risques de mélanome si on a la peau claire ?

Si on a la peau claire, on augmente ses risques d'avoir un grain de beauté suspect ?

Exact. Les personnes qui ont les cheveux blonds, roux ou une peau blanche qui a tendance à ne pas bronzer. Le teint clair est un facteur de risque tout comme le fait d'avoir les yeux verts ou bleus.

#### Plus on a de grains de beauté, plus on a de risques d'avoir un mélanome ?

Le nombre de grains de beauté fait partie des facteurs de risque effectivement. On considère qu'au-delà de 40 grains de beauté, le risque d'apparition d'un mélanome augmente. De manière générale, plus on a de grains de beauté, plus le risque augmente.

#### Les coups de soleil et brûlures dans l'enfance constituent-ils un facteur de risque supplémentaire d'avoir un mélanome ?

Absolument. L'exposition solaire excessive et sans protection à des heures d'ensoleillement maximum, entre 11h et 16h, est un facteur prédisposant au mélanome. D'autant plus si on a eu des brûlures et des coups de soleil à répétition. D'où l'importance de bien se protéger des UV (naturels ou artificiels, les cabines UV sont aussi dangereuses) avec des vêtements, un chapeau et des lunettes filtrantes. On n'oublie pas la crème solaire et pas que lorsqu'il est à la plage. Ça vaut aussi quand on fait un jogging dehors ou qu'on s'occupe dans son jardin.

#### A quel âge on commence à regarder ses grains de beauté ?

La plupart des grains de beauté surviennent entre 5-6 ans et la puberté. On conseille de faire un premier bilan à la puberté.

#### C'est difficile de surveiller ses grains de beauté sans l'œil expert d'un dermatolo ?

Non, les dermatologues recommandent d'ailleurs de s'auto-examiner quatre fois par an. On se met nu devant une glace et on inspecte ses grains de beauté partout sur le corps, même le cuir chevelu. Avec l'aide d'un petit miroir, on regarde attentivement la plante des pieds, entre lesorteils, le sillon interfessier, sous les ongles, derrière les oreilles, sous les plis, etc. Bref, toutes les zones cachées auxquelles on ne pense pas spontanément.

Cet auto-examen ne remplace toutefois pas la visite annuelle chez son dermatologue.

## Cancer de la peau : 6 astuces insolites pour le prévenir



Les crèmes solaires sont les armes les plus efficaces pour se prémunir du cancer de la peau. Mais des études ont souligné le potentiel d'autres aliments. Détournés de leur usage habituel, ils rendraient la peau plus résistante aux UV et mieux protégée. Tour d'horizon des aliments qui révolutionneront peut-être un jour le marché de la protection solaire mais qui ne se substituent pas à une crème solaire avec un indice de protection élevé !

#### ► Le café

La caféine a des vertus pour l'organisme. Un de ces bienfaits, mis en avant par plusieurs études ces dernières années, suggère un effet protecteur contre les rayons ultraviolets. En 2001, des chercheurs américains ont observé que les femmes qui boivent plus de trois tasses de café par jour éloignent le danger de développer un basaliome [ou carcinome basocellulaire], un cancer de la peau très fréquent, ndrl, de 20 % comparativement à celles qui prennent moins ou pas du tout de café. D'autres chercheurs ont même indiqué que les sportives amatrices de café renforçaient l'action protectrice du petit noir. Alors, café, sport et crème solaire, le trio gagnant de l'été ?

#### ► Le thé vert

Celles qui éprouvent une aversion pour le café peuvent se rabattre sur une autre boisson réputée pour repousser

le cancer de la peau. Les antioxydants du thé vert serviraient de bouclier anti UV en contrant l'attaque des radicaux libres sur les cellules de la peau. La découverte a été faite sur des souris mais elle serait transposable sur les humains. Une étude parue dans les Archives of Dermatology recommande d'en boire quatre tasses par jour. Le thé vert pourrait même constituer un actif intéressant dans les crèmes de jour, avancent les chercheurs. Pas de quoi s'affoler pour le moment, il reste du chemin à faire avant de pouvoir recycler ses sachets de thé vert comme filtre solaire.

#### ► Les épices

Le curcuma et le curcuma contiennent une substance appelée curcumine, aux effets anti-inflammatoires et antioxydant. Elle serait capable de déclencher naturellement l'apoptose, un processus d'autodestruction des cellules. La curcumine enverrait ainsi un signal aux cellules cancéreuses pour qu'elles s'auto-éliminent. L'étude menée en laboratoire et relayée dans la revue Cancer nécessite là encore des recherches approfondies avant d'envisager la mise au point d'un traitement anti-cancer avec la curcumine.

#### ► Les artichauts

La silymarine présente en quantité dans les artichauts appartient aux antioxydants capables de piéger les radi-

caux libres responsables du vieillissement de la peau. Manger de l'artichaut renforcerait nos défenses naturelles contre le cancer de la peau.

#### ► Les épinards

Popeye se sentait plus fort en mangeant des épinards. Il n'avait pas tort. Une étude publiée dans l'International Journal of Cancer a établi que les personnes qui ont consommé le plus d'épinards ont développé deux fois moins de tumeurs cutanées que les petits mangeurs de cette plante. Selon les chercheurs, l'acide folique qu'elle contient contribue à maintenir et réparer l'ADN des cellules, réduisant la probabilité de développer une tumeur.

#### ► L'aspirine

Ce médicament anti-douleur protègeait du mélanome. Il est l'une des formes les plus dangereuses de cancer de la peau qui touche près de 8 250 personnes chaque année en France et ne cesse d'augmenter. Une récente étude de l'école de médecine de l'université de Stanford aux États-Unis a constaté sur 60 000 femmes âgées de 50 à 70 ans que la prise de cet antalgique deux fois par semaine diminue de 21 % le risque de souffrir d'un mélanome.

Aucune étude n'a confirmé cette découverte. Les auteurs restent d'ailleurs prudent et précisent que cela ne signifie pas pour autant de consacrer l'aspirine comme remède anti-cancer.

## 5 coups de soleil augmenteraient de 80% les risques de mélanome

L'exposition prolongée au soleil pendant l'adolescence serait extrêmement nuisible à la santé. Selon une étude scientifique américaine de grande ampleur, 5 coups de soleil suffiraient à augmenter de 80% les risques de développer un cancer de la peau à l'âge adulte.

S'exposer trop au soleil sans se protéger pendant la jeunesse augmenterait de 80% les risques de développer un cancer de la peau d'après les résultats d'une étude publiée dans la revue Cancer Epidemiology, Biomarkers & Prevention. Les chercheurs du Brigham and Women's Hospital et de la Harvard Medical School ont évalué l'association entre un certain nombre de facteurs de risque potentiels et la probabilité de développer un cancer de la peau parmi une cohorte de 108 916 infirmières entre 1989-2009.

Les participantes de l'étude ont rendu compte de plusieurs critères souvent estimés comme facteurs de risque et rempli un questionnaire médical tous les deux ans pendant 20 ans. Les chercheurs ont donc analysé le lien entre le nombre de grains de beauté, les réactions au soleil durant l'enfance et l'adolescence, la couleur des cheveux, l'utilisation de cabines UV, les antécédents familiaux de mélanome, le tabagisme et la consommation d'alcool, l'indice de masse corporelle (IMC) et les niveaux d'activité physique, le travail de nuit, l'âge et la date de la ménopause et les risques d'être atteint d'un cancer de la peau.

Peu d'études scientifiques prospectives ont examiné la relation entre l'exposition au soleil, d'autres facteurs de risque potentiels, et le risque de différents cancers de la

peau (y compris le carcinome basocellulaire (BCC), le carcinome spinocellulaire (CSC), et le mélanome) simultanément rappelle Abrar A. Qureshi, du département de médecine de la Harvard Medical School.

#### Des résultats surprenants

D'après les chiffres de cette étude, les femmes ayant subi 5 coups de soleil et plus, entre 15 et 20 ans, ont 80 % plus de risque de développer un mélanome, et 68% un carcinome basocellulaire développé et un carcinome épidermoïde développé. En revanche, les chercheurs ont constaté que l'exposition prolongée aux UV à l'âge adulte n'est pas associée au risque de mélanome même s'il double le risque de carcinome basocellulaire ou épidermoïde développé.

« Le risque de mélanome est donc directement associé à l'exposition excessive au soleil en début de vie et 5 coups de soleil suffiraient à augmenter de 80 % ce risque » concluent les auteurs de cette étude.

Ces résultats sont à mettre en perspective, car selon les chiffres de l'Institut de veille sanitaire (INVS), « 4,6 % des cas de mélanomes cutanés, soit 347 cas annuels, sont attribuables à l'utilisation des cabines de bronzage. Les femmes sont les plus nombreuses à supporter ce risque et représentent environ 76 % des cas.

En supposant que les cas induits par les cabines de bronzage ont le même pronostic que ceux induits par les UV d'origine naturelle, nous estimons qu'entre 19 et 76 décès annuels sont attribuables à cette pratique ».

## LES LIBYENS ÉLISENT AUJOURD'HUI LEURS REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT

Les Libyens se rendront aujourd'hui aux urnes pour élire leurs représentants au Parlement lors d'un scrutin législatif jugé crucial dans le processus de transition du pays, en proie à une instabilité politique et sécuritaire depuis 2011.

Plus de 1,5 million d'électeurs sont ainsi appelés à élire les 200 membres de la future Chambre des représentants, qui doit remplacer le Congrès général national (CGN, Parlement), la plus haute autorité politique et législative.

Ce Parlement a été élu en juillet 2012 lors du premier scrutin libre dans l'histoire du pays.

Au total, 32 sièges sur 200 sont réservés aux femmes, tandis que les listes politiques ont été bannies. Seuls des «candidats individuels» mais pas forcément indépendants, ont été appelés à se présenter au scrutin.

Ainsi la composition politique du futur parlement ne sera pas connue qu'après la formation de blocs politiques parlementaires. Les résultats préliminaires du scrutin devraient être annoncés à partir du 27 juin. Les résultats définitifs devraient être annoncés mi-juillet, selon, selon une source au sein de la Haute commission électorale (Hnec).

Le nombre d'inscrits pour ce rendez-vous électoral, 1,5 million, est sensiblement inférieur de celui du dernier scrutin tenu en 2012 qui a dépassé 2,7 millions sur 3,4 millions d'électeurs éligibles.

Plus de 1 600 bureaux de vote seront ouverts de 8h00 (6h00 GMT) à 20h00, à travers le pays divisé en 17 circonscriptions.

Plus de 3 800 Libyens résidant à l'étranger ont voté samedi et dimanche à travers 22 bureaux dans 13 Etats arabes et étrangers. Le taux de participation est de 38%, selon un communiqué de la Hnec publié lundi.

Le scrutin a été maintenu malgré une escalade des violences en particulier dans l'est du pays, théâtre depuis un mois d'affrontements quotidiens entre une force paramilitaire loyale au général dissident

## Un scrutin décisif



Khalifa Haftar et des groupes extrémistes.

### La communauté internationale appelle à la tenue pacifique du scrutin

La communauté internationale, qui a qualifié les élections législatives du 25 juin en Libye de «cruciales» et d'étape importante dans la transition politique dans ce pays, a appelé les différentes parties à assurer la tenue pacifique du scrutin.

Dans une déclaration unanime, les 15 pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont demandé à toutes les parties de s'assurer que les élections se tiennent de manière pacifique dans tout le pays et que «tous les Libyens soient à même d'exercer leur droit de participer au scrutin».

Ils ont aussi invité toutes les forces politiques en Libye qui rejettent le terrorisme et la violence à «dialoguer pour forger un consensus sur les prochaines étapes et priorités de la transition démocratique», en se disant «toujours très inquiets des divisions politiques et de l'aggravation de la situation en matière de sécurité, qui ne peuvent être résolues que par une réactivation du processus politique».

Pour sa part, l'Union européenne (UE) s'est félicitée de l'organisation de ces législatives, y voyant une «étape cruciale» dans un contexte de «nette détérioration» de la situation politique et sécuritaire. «La Libye se trouve à une étape cruciale de son processus de transition vers la démocratie, qui peut être franchie avec succès si toutes les parties prenantes s'engagent à mener un dialogue politique constructif», ont estimé les ministres des Affaires étrangères de l'UE lors de leur réunion lundi à Luxembourg. Dans cette perspective, l'UE appelle à l'or-

ganisation d'élections «ouvertes à tous et crédibles», qui permettent la participation «des minorités et des femmes», «en vue de la constitution d'un Parlement capable d'incarner un consensus national et de jouer son rôle dans la formation d'un gouvernement bénéficiant d'un large soutien politique».

### Un scrutin malgré l'insécurité

Le gouvernement libyen avait chargé le ministre de l'Intérieur par intérim et le chef d'état-major de l'armée régulière de mettre en place un plan de sécurité pour les élections.

Mais en l'absence d'une armée et d'une police professionnelles, leur tâche ne sera pas aisée, notamment après la défection de plusieurs unités qui s'étaient alliées avec le général Khalifa Haftar.

Accusé par les autorités de mener un coup d'Etat, M. Haftar conduit depuis plus d'un mois une opération contre les «groupes terroristes», qui font la loi à Benghazi (est), depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Maamoun El-Gueddafi. Des affrontements opposent régulièrement les deux camps depuis le lancement de l'opération du général Haftar, le 16 mai, faisant plus d'une centaine de morts.

M. Haftar a annoncé une «trêve» au cours du scrutin, mais les groupes extrémistes n'ont pas fait connaître leur position. En organisant ces élections, les Libyens veulent tourner la page du CGN accusé d'être responsable de tous les maux du pays. Ils nourrissent l'espoir d'élire de nouveaux dirigeants en vue de mettre fin aux tiraillements politiques entre libéraux et islamistes et rétablir l'ordre dans ce riche pays pétrolier miné par les violences et l'anarchie depuis 2011.

## NIGERIA 30 morts et plus de 60 femmes enlevées en sept jours

Au moins 30 personnes ont été tuées et plus de 60 femmes enlevées en sept jours dans une série d'attaques attribuées au groupe d'insurgés Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, ont déclaré des responsables locaux et des habitants.

Ces tueries et enlèvements ont eu lieu au cours d'une série d'attaques des insurgés dans le village de Kumbazza, dans l'Etat de Borno, ces sept derniers jours, selon des habitants qui ont fui les violences cités par l'AFP.

Le quartier général de la Défense nationale nigériane a affirmé lundi soir sur Twitter qu'il cherchait «à

confirmer les nombreuses informations faisant état d'enlèvements de jeunes filles dans le Borno».

Lundi, au moins huit personnes ont été tuées et douze blessées dans l'explosion d'une bombe dans une école de la santé publique à Kano, la plus grande ville du nord du pays.

Samedi, des membres présumés du groupe ont attaqué et mis à sac pendant des heures deux villages de la région, tuant au moins dix personnes près de Chibok.

C'est dans cette ville que l'armée nigériane concentre ses recherches pour tenter de retrouver plus de 200 lycéennes enlevées le 14 avril par Boko Haram.

## EGYPTE

### Nouveau procès de masse la mi-juillet pour près de 500 partisans de Morsi

Près de 500 partisans du président destitué Mohamed Morsi seront jugés dans un nouveau procès de masse à partir du 16 juillet pour des violences meurtrières à Caire, a rapporté l'agence de presse égyptienne Mena.

Les 494 accusés devront répondre de heurts surveus devant une mosquée du centre du Caire où des pro-Morsi s'étaient retranchés après la dispersion dans un bain de sang de manifestants dans la capitale égyptienne le 14 août qui a fait plus de 700 morts.

Les violences devant la mosquée Al-Fath avaient fait dans les jours qui avaient suivi la sanglante dispersion, 44 morts et 59 blessés dont des soldats et des policiers, selon Mena, et les 494 sont poursuivis pour «meurtre, tentative de meurtre, port d'arme et attaque contre la police».

Depuis la destitution et l'arrestation le 3 juillet de M. Morsi par l'armée, plus de 1 400 manifestants pro-Morsi ont été tués, quelque 15 000 arrêtés et des centaines condamnés à morts.

La semaine dernière, un juge du centre de l'Egypte a confirmé 183 peines de mort, dont celle de Mohamed Badie, le Guide suprême des Frères musulmans.

Lundi, le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, s'est dit profondément préoccupé par ces décisions de justice.

## KENYA

### Les Shebabs tuent 5 personnes dans une attaque nocturne contre un village

Au moins cinq personnes ont été tuées dans une attaque nocturne contre un village de la côte kényane, a indiqué mardi une source policière locale.

«Il y a eu une autre attaque, dans la nuit de lundi à mardi, cinq personnes ont été tuées» dans un petit village près de la localité de Witu, situé à une vingtaine de kilomètres de Mpeketoni, a indiqué un policier basé à Lamu, dont l'archipel touristique est à une quarantaine de kilomètres de Witu.

Lors d'un raid le 15 juin, une cinquantaine d'habitants avaient été tués dans la localité de Mpeketoni. L'attaque a été confirmée par Stephen Ikuwa, le préfet du canton de Lamu (sud-est) où est situé le village visé.

La même source n'a pas donné de bilan dans l'imédiat. «Nous venons de recevoir l'information sur cette attaque malheureuse et avons envoyé nos policiers sur le terrain pour avoir plus de détails», a déclaré M. Ikuwa cité par l'AFP.

Mi-juin, une double attaque nocturne avait fait une soixantaine de morts. L'attaque a été revendiquée par les insurgés somaliens Shebab «en représailles» selon le groupe armé à l'intervention militaire kényane en Somalie.

Mais le président kényan Uhuru Kenyatta a démenti l'implication des shebab, attribuant les attaques à des «réseaux politiques locaux» liés à des «gangs criminels».

## CENTRAFRIQUE

### 17 personnes tuées par des miliciens anti-balaka

Dix-sept personnes, membres de la minorité musulmane, ont été tuées dans une attaque perpétrée par des miliciens chrétiens anti-balaka contre leur campement près de Bambari, dans le centre de la République centrafricaine, a annoncé mardi un officier de la force de l'Union africaine dans le pays (Misca).

«17 personnes, toutes des membres de la minorité peule musulmane centrafricaine, ont été tuées lundi par des jeunes armés se réclamant des anti-balaka, lors d'une attaque de leur campement», a indiqué l'officier cité par l'AFP.

«Certains corps ont été mutilés et brûlés par les assaillants», a-t-il précisé, ajoutant que cette tuerie avait entraîné des «actes de représailles» de éléments de l'ex-rebellion Séleka dans la région.

La Centrafrique traverse une crise sans précédent depuis 2013, les civils vivant au rythme des exactions commises par les ex-rebelles Séleka, majoritairement musulmans, et les milices anti-balaka, principalement chrétiennes, malgré le déploiement de forces internationales.

APS

## DIPLOMATIE

**M. Lamamra s'entretient avec plusieurs chefs de délégations africaines**

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu avec plusieurs chefs de délégations africaines en marge de la 25e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) qui se tient à Malabo en Guinée équatoriale, a indiqué hier un communiqué du ministère. M. Lamamra, qui conduit la délégation algérienne, a rencontré le ministre égyptien des Affaires étrangères, Samah Choukri, auquel il a notamment renouvelé les félicitations de l'Algérie pour la reprise par l'Egypte de sa participation aux activités de l'UA, suite à la décision du Conseil de la paix et de sécurité. Lors de son entretien avec le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Ahmed Ould Taguedi, le chef de la diplomatie algérienne a présenté à son homologue ses félicitations pour la réélection, à la magistrature suprême du pays, du président



Mohamed Ould Abdelaziz, précise le communiqué.

M. Lamamra qui a eu des échanges de vues avec ses homologues congolais, Basile Ikübe, et libyen, Mohamed Amhamed Abdelaziz, a, par ailleurs, évoqué avec son homologue du Ghana, Mme Hanan Serwaah Tetteh, qui assure la présidence en exercice de la Cédéao, les perspectives des relations entre l'Algérie et la communauté ouest-africaine.

## AFRIQUE DU SUD

**Signature hier d'un accord de fin de grève dans le platine**

Un compromis salarial accepté par les mineurs sud-africains pour mettre fin à la grève historique des grandes mines de platine devait être signé hier en début d'après-midi à Johannesburg, a-t-on indiqué de source syndicale.

«La signature aura lieu à 11h00 GMT et après, nous nous adresserons aux médias», a indiqué Jimmy Gama, trésorier du syndicat Amcu, cité par l'agence AFP.

Le syndicat Amcu était à l'origine de ce mouvement de grève inédit par sa durée de cinq mois, sa radicalité et son retentissement politique.

La veille, lors d'un meeting de mineurs près de Rustenburg, au cœur de la région de production du platine, métal précieux utilisé par l'automobile et la joaillerie, le président d'Amcu Joseph Mathunjwa avait déclaré la grève «officiellement terminée» et annoncé la reprise du travail pour mercredi, sous les cris d'approbation des gré-

vistes.

Du côté patronal, aucun des porte-parole interrogés n'a souhaité communiquer le lieu ou l'heure de la signature de cet accord salarial très attendu, même si l'activité extractive ne devrait pas revenir à la normale avant un moment, d'ici octobre selon un économiste.

Depuis le début du mouvement, Amcu réclamait 12,500 rands de salaire de base pour les moins qualifiés, une forte hausse (+150%) mais aussi un montant symbolique puisque c'est celui revendiqué depuis la partie de Marikana (nord), le 16 août 2012, lorsque la police avait abattu 34 mineurs en grève.

M. Mathunjwa a admis lundi que tous les mineurs n'obtiendront pas la somme demandée, même au bout des trois années sur lesquelles porte l'accord en passe d'être signé. «Mais beaucoup vont facilement l'atteindre», a-t-il assuré.

## BÉNIN-ÉTHIOPIE

**Le Premier ministre éthiopien entame une visite au Bénin**

Le Premier ministre éthiopien Hailé Mariam Desalegn a entamé lundi soir une visite officielle de travail de 48 heures au Bénin, a indiqué la presse locale.

De sources proches du ministère béninois des Affaires étrangères et de l'intégration africaine, le Premier ministre éthiopien aura au cours de son séjour un entretien tête à tête avec le président béninois Boni

Yayi.

Il aura également une séance de travail élargie aux autres membres des deux délégations béninoises et éthiopiennes, qui aboutira à la signature de l'accord portant création de la grande commission mixte de coopération, et du protocole instituant un mécanisme de consultations politiques entre les deux ministères des Affaires étrangères. APS

## U A ▼

**Poursuite des travaux de la 25<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif africain à Malabo**

**Les travaux de la 25e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine se poursuivaient hier au centre de conférences dans la capitale guinéenne Malabo, sous le thème «L'agriculture et la sécurité alimentaire», en prévision du**

**23e sommet africain prévu les 26 et 27 juin.**

Les représentants des pays africains procéderont, en séances à huis clos, à l'examen des rapports de la 28e session ordinaire des délégués permanents, des documents de travail et des projets de décisions du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

L'Egypte et la Guinée-Bissau prennent part à la session, à l'issue de la décision adoptée hier par le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA lors d'une réunion des ambassadeurs dans la capitale éthiopienne Addis Abeba, de réintégrer l'Egypte, suspendue de l'organisation pa-

nafricaine il y a près d'un an.

L'UA a également décidé récemment de réintégrer la Guinée-Bissau, suspendue suite au «coup d'Etat militaire» survenu dans le pays en 2012.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont institué l'année 2014 année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, dans le cadre du 10e anniversaire de l'adoption du programme africain global de développement agricole, lors de la 22e session ordinaire de la Conférence de l'UA tenue en janvier dernier à Addis Abeba.

**Le CPS de l'UA examine la création d'une «force régionale» pour endiguer les menaces sécuritaires au Nigeria**

Le commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, a affirmé, hier, qu'une réflexion est actuellement engagée concernant la création d'une force régionale à même d'endiguer les menaces sécuritaires qui guettent le Nigeria et d'éradiquer, à moyen et long termes, le terrorisme qui sévit dans la région.

«La manière dont sont perpétrés les crimes par le mouvement terroriste Boko Haram au Nigeria, l'assassinat de personnes innocentes et sans défense, les violations systématiques des droits de l'homme nous interpellent et nous portent à réfléchir à la mise en place d'un mécanisme plus efficace à même d'éradiquer ce phénomène», a déclaré M. Chergui à l'APS, précisant qu'«une réflexion est actuellement engagée au niveau de l'UA sur la création d'une force régionale composée des quatre pays riverains du lac du Tchad, à savoir le Nigeria, le Cameroun, le Tchad et le Niger», a-t-il souligné. «Cette action participe de notre conviction que l'UA doit assumer pleinement son rôle en ce qui concerne la prise en charge des questions sécuritaires que connaît le continent», a-t-il indiqué, soulignant que l'objectif de la création de cette force «est de préserver le Nigeria contre toute intervention étrangère et d'éradiquer, à moyen et long termes, le phénomène du terrorisme qui menace la région».

M. Chergui a, d'autre part, affirmé que «cette force africaine impactera positivement les pays du Sahel africain, au regard du caractère transfrontalier des activités des groupes criminels et sera d'un grand appui aux efforts menés par les pays du Sahel pour lutter contre ce fléau».

«La formation de cette force est actuellement en cours d'examen et sera tranchée lors de ce sommet avant sa mise en place», a relevé M. Chergui, précisant que «les questions liées au terrorisme et aux défis sécuritaires seront à l'ordre du jour de cet important rendez-vous continental».

S'agissant de l'impact de la détérioration de la situation sécuritaire sur le processus de développement du continent, le haut responsable africain a estimé que l'élargissement des foyers de tension dans plusieurs régions entrave fortement les efforts de développement dans le continent. Cependant, il existe une vo-

lonté réelle des pays africains d'aller de l'avant sur la voie du développement».

Concernant les efforts de l'UA pour la réforme des organes de l'ONU dont le Conseil de sécurité, M. Chergui a indiqué que «ce qui nous intéresse en tant qu'Africains est que le continent noir bénéficie de la qualité de membre permanent au Conseil de sécurité onusien, sachant que 65% des travaux du Conseil de sécurité concernent l'Afrique, d'où la nécessité de l'impliquer davantage».

«Cette réforme tend à démocratiser la méthode de traitement des dossiers africains au sein de l'ONU», a-t-il estimé, relevant la tenue de réunions de manière régulière, la dernière en date ayant eu lieu à Alger en marge de la 17e Conférence ministérielle du Mouvement des Non-Alignés (MNA), qui a permis d'unifier les vues et d'aboutir à une position commune à afficher en Conseil de sécurité et à l'Agenda post 2015.

S'agissant du retour de l'Egypte et de la Guinée-Bissau au sein de l'UA à la faveur du sommet de Malabo, le commissaire à la Paix et à la Sécurité a affirmé que la décision du 17 juin intervenait «dans le respect de la volonté des peuples de ces deux pays qui avaient connu des élections régulières en consécration de la légitimité constitutionnelle».

Evoquant le dernier accord conclu récemment entre les parties maliennes afin d'engager un dialogue direct et de trouver des solutions définitives à la crise dans le nord du Mali, M. Chergui s'est dit satisfait de «ce pas initié par l'Algérie qui a été la première à soutenir les frères maliens dans leur douloureuse épreuve».

«Cet effort doit constituer un modèle à méditer pour d'autres régions d'Afrique afin de trouver des solutions pacifiques aux problèmes que connaît le continent», a-t-il dit.

Le Conseil de paix et de sécurité, qui compte 15 Etats dont 5 membres permanents, est la plus haute autorité de l'UA chargée du règlement des conflits.

Les cinq membres permanents représentant les régions africaines sont: l'Algérie (Afrique du Nord), le Nigeria (Afrique de l'Ouest), l'Ouganda (Afrique de l'Est), la Guinée équatoriale (Centre) et le Mozambique (Sud).

## IRAK

## Les violences en Irak ont fait plus de 1.000 morts en 17 jours

Plus de 1.000 personnes ont été tuées entre le 5 et le 17 juin dans plusieurs régions d'Irak, principalement dans le nord et l'ouest du pays, théâtre d'une fulgurante avancée des groupes insurgés, a déploré hier le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme. «Au moins 757 civils ont été tués et 599 blessés dans les provinces de Ninive, Diyalah et Salaheddine entre les 5 et 22 juin. Au moins 318 autres personnes ont été tuées, et 590 autres blessées durant la même période à Bagdad et dans des régions du Sud», a déclaré un porte-parole du Haut-Commissariat, Rupert Colville, en demandant que les responsables soient jugés.

«Des enlèvements continuent d'être signalés dans les provinces du Nord et à Bagdad», a-t-il ajouté, citant l'enlèvement de citoyens turcs et indiens. Les insurgés menés par l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) ont lancé le 9 juin une vaste offensive et ont conquis de larges portions de territoires dans quatre provinces du Nord et de l'Est du pays, suscitant l'inquiétude de la communauté internationale.

«L'EIIL a diffusé des dizaines de vidéos montrant des traitements cruels, des décapitations et des fusillades hors combat des soldats, de policiers et de personnes apparemment visées à cause de leur religion ou de leur origine ethnique, y compris les chiites et les groupes minoritaires, comme les Turcomans, les Shabak, les Chrétiens et les Yézidis», a dénoncé M. Colville. Plus de 900 personnes ont trouvé la mort le mois dernier dans les violences en Irak, selon l'ONU et les autorités.

## ESPAGNE

## Les indemnités de licenciement désormais imposables

Les indemnités de licenciement en Espagne seront désormais imposables, à partir d'une certaine somme et de manière progressive, alors que le chômage touche un actif sur quatre dans le pays.

Selon le projet de loi du gouvernement, qui inclut une baisse des impôts sur le revenu et sur les sociétés, ces indemnités donneront lieu à des impôts à partir d'un salaire annuel de 30.000 euros. «Si on se fie aux chiffres de 2012 (...), alors 80% des indemnités continueraient d'être exemptes d'impôts», a assuré jeudi, à la télévision nationale, le secrétaire d'Etat au Budget Miguel Ferre.

Le gouvernement affirme vouloir «augmenter l'équité» en imposant les indemnités de licenciement de manière progressive, de quelque 27% de la somme versée, quand la personne touchait auparavant 30.000 euros par an, à 85,46%.

Dénoncé par les syndicats et l'opposition socialiste, le projet de loi approuvé vendredi en Conseil des ministres, fera l'objet d'une discussion avec les partenaires sociaux pendant deux semaines, a expliqué lundi le ministre du Budget Cristobal Montoro.

## ARMES CHIMIQUES

## La Chine se félicite du retrait total de Syrie

La Chine s'est félicitée hier du retrait des dernières armes chimiques de Syrie, appelant toutes les parties à s'appuyer sur les progrès réalisés afin de parvenir à une solution politique à la profonde crise qui secoue le pays.

La mission conjointe des Nations unies et de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac) a annoncé lundi le retrait total des armes chimiques déclarées par la Syrie du pays.

«La Chine salue les efforts accomplis pour retirer et éliminer les armes chimiques», a déclaré la porte-parole de la diplomatie chinoise, Hua Chunying, qualifiant ce travail d'«importante réalisation». La Chine a participé à cette mission par l'envoi d'experts et de navires d escorte ainsi que par des dons d'équipements. Le Conseil de sécurité des Nations unies a unanimement adopté une résolution en septembre en donnant mandat à l'Oiac pour superviser la procédure.

## EUROPE

## Le Conseil de l'Europe condamne le versement de rançon aux groupes terroristes

**Le Conseil de l'Europe a fermement condamné les enlèvements de personnes par des groupes terroristes et leur libération contre le versement de rançon, dans une résolution adoptée lundi à Luxembourg, à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne.**

«Le Conseil condamne fermement les enlèvements contre rançon perpétrés par des groupes terroristes et rejette sans ambiguïté le versement de rançons et l'octroi de concessions politiques aux terroristes», lit-on dans ce texte. Le Conseil a en outre exprimé sa «vive inquiétude» quant à la menace que constituent les enlèvements contre rançon perpétrés par des groupes terroristes, notamment en Afrique de l'Ouest, au Yémen et en Syrie, a-t-on souligné.

«Les enlèvements contre rançon constituent une source de financement des terroristes et renforcent leur capacité à s'en prendre à nos intérêts. Les groupes terroristes utilisent l'argent qu'ils se procurent grâce aux enlèvements pour renforcer leur capacité opérationnelle, se livrer à des trafics illégaux, recruter de nouveaux membres et acheter des armes et de l'équipement en vue de lancer et de planifier de nouvelles attaques», a-t-on ajouté.

Le Conseil a estimé que le versement de rançons et l'octroi de concessions politiques aux terro-



ristes ne faisaient que les «encourager à perpétrer de nouveaux enlèvements et augmenter les risques pour nos citoyens et nos intérêts».

Dans ce cadre, le Conseil a salué la récente adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies de sa résolution 2133 (2014) qui exprimait son «engagement politique» et renforçait les précédentes résolutions 1373 (2001), 1904 (2009), 1989 (2011) et 2083 (2012) du Conseil de sécurité dans lesquelles

il est demandé à tous les Etats membres des Nations unies d'empêcher les terroristes de profiter directement ou indirectement de rançons. A cet égard, il a réaffirmé «l'engagement» des Etats membres à «respecter» ces résolutions, notamment l'obligation d'empêcher les terroristes désignés dans le régime de sanctions des Nations unies concernant al-Qaïda de profiter de rançons, y compris par le gel des fonds et d'autres actifs».

En décembre 2012, l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté une

résolution exhortant les Etats membres de s'abstenir de financer ou de soutenir les activités terroristes. Dans cette résolution, l'Assemblée générale s'était dite «inquiète de voir augmenter le nombre d'enlèvements et de prises d'otages donnant lieu à des demandes de rançons ou de concessions politiques par les groupes terroristes, et considère qu'il faut s'attaquer à ce problème».

L'Algérie, principale initiatrice des différentes résolutions onusiennes, à ce sujet, et qui a proclamé à maintes occasions sa position doctrinale rejetant catégoriquement le paiement de rançons aux groupes criminels, restait déterminée à persévérer dans ses efforts, en collaboration avec certains de ses partenaires au sein de l'ONU, pour parvenir à la criminalisation effective de cette pratique qui constitue la source principale du financement du terrorisme et du crime organisé, selon les déclarations officielles.

## ITALIE

## Une communauté monétaire ne suffit pas pour forger un destin commun

L'institution d'une communauté monétaire ne peut à elle seule relancer l'Union européenne en l'absence de valeurs communes, a estimé hier le Chef du gouvernement italien Matteo Renzi, dont le pays entamera le 1er juillet sa présidence de l'UE.

«Il ne suffit pas d'avoir une monnaie, un président ou une source de financement en commun. Soit nous acceptons un destin et des valeurs en commun, soit nous perdons le rôle de l'Europe face à elle-même», a déclaré M. Renzi devant les députés italiens. «Nous avons confié à la monnaie unique la tâche de construire l'Europe, mais cela ne suffit pas», a-t-il in-

sisté. M. Renzi a mis l'accent sur le côté humain, de communauté des valeurs et culturel de l'UE, en évitant l'immigration ou le chômage des jeunes et des femmes, sans négliger pour autant l'aspect économique et politique.

«L'Europe vit aujourd'hui un grand dilemme devant la question: qu'est-ce que c'est l'Europe? L'Europe aujourd'hui c'est de l'ennui (...) elle est submergée de chiffres et privée d'une âme», a-t-il dit. Dans ce discours, M. Renzi a souligné la nécessité d'établir d'abord «les lignes stratégiques» de la politique européenne dans les années à venir.

## UKRAINE

## Porochenko salue la demande de Poutine de lever l'autorisation d'intervenir dans le pays

Le président ukrainien Petro Porochenko a salué hier l'annonce de son homologue russe, Vladimir Poutine visant à lever l'autorisation d'intervenir militairement en Ukraine, selon la présidence. «Le président Petro Porochenko estime que la requête de Vladimir Poutine pour annuler la décision de recourir aux troupes russes en Ukraine est le premier pas concret après le soutien officiel du président russe au plan de paix ukrainien» pour mettre fin à une insurrection séparatiste, a ajouté la présidence ukrainienne dans un communiqué.

M. Poutine a proposé au Conseil de la Fédération (chambre haute, ndlr) d'annuler la décision du 1er mars sur le recours à l'armée russe en territoire ukrainien «dans le but de normaliser la situation».

Un responsable de la chambre haute du Parlement russe, Andreï Limov, a déclaré à l'agence Interfax que



les sénateurs annuleraient dès aujourd'hui l'autorisation d'intervention de l'armée. La décision de Poutine de demander l'autorisation d'intervenir militairement en Ukraine a été motivée officiellement par la nécessité de défendre les citoyens russes résidant en Ukraine.

APS

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

05:05 Franklin  
05:15 Franklin  
05:30 TFou  
07:25 Culture Infos : Météo  
07:30 Télésurfing  
08:19 Météo  
08:25 Petits secrets entre voisins  
08:55 Petits secrets entre voisins  
10:25 Petits secrets entre voisins  
10:55 Une histoire, une urgence  
11:19 Une histoire, une urgence  
12:00 Les douze coups de midi  
12:50 : Petits plats en équilibre  
13:00 Journal  
13:35 : Petits plats en équilibre  
13:40 Le journal de la Coupe du monde 1914  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
15:05 Les blessures du passé  
15:35 Quatre mariages pour une lune de miel  
16:20 Bienvenue chez nous  
17:05 Bienvenue chez nous  
18:00 Divertissement : Money Drop  
18:55 Culture Infos : Météo  
19:00 Journal  
19:35 Tirage du Loto  
19:37 Là où je t'emmènerai  
19:40 Culture Infos : Météo  
19:45 Nos chers voisins  
19:55 Le mag de la Coupe du monde  
20:45 Coupe du Monde - Equateur / France  
22:55 Le mag de la Coupe du monde

**2**

05:55 Dans quelle éta-gère  
05:56 Les Z'amours  
05:25 Point route  
05:30 Journal  
05:35 Télématin  
05:56 Météo 2  
06:00 Journal  
06:10 Télématin (suite)  
07:00 Journal  
07:10 Télématin (suite)  
08:05 Dans quelle éta-gère  
08:10 Des jours et des vies  
08:30 Amour, gloire et beauté  
08:55 C'est au programme  
10:55 Météo outremer  
11:00 Divertissement : Motus  
11:30 Les Z'amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo 2  
13:00 Journal  
13:50 Météo 2  
13:52 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
14:50 Comment ça va bien !  
16:05 Dans la peau d'un chef  
16:55 On n'demande qu'à en rire  
17:50 N'oubliez pas les paroles  
18:20 N'oubliez pas les paroles  
18:50 Culture Infos : Météo 2  
19:00 Culture Infos : Journal  
19:40 Parents mode d'emploi  
19:43 Alcaline l'instant  
19:44 Culture Infos : Météo 2  
19:45 L'innocent  
21:20 Culture Infos : Beau travail  
21:25 Rituels meurtriers  
22:45 Divertissement : Plein 2 ciné  
22:50 Dans quelle éta-gère  
22:55 Culture Infos : Météo outremer

**3**

04:40 Divertissement : Questions pour un super champion  
05:35 Série TV : Plus belle la vie  
05:00 Culture Infos : EuroNews  
05:45 Jeunesse : Ludo  
05:46 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
06:15 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis  
06:43 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
06:50 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
06:55 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
07:03 Jeunesse : Tom et Jerry Tales  
07:15 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
07:20 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
07:26 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion  
07:34 Jeunesse : Les lapins crétins : invasion

07:40 Série TV : La chouette & Cie  
07:50 Des histoires et des vies (1ère partie)  
08:50 Des histoires et des vies (2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Culture Infos : Météo  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:45 Série TV : Un cas pour deux  
15:10 Des chiffres et des lettres  
15:30 Divertissement : Harry  
16:20 Un livre, un jour  
16:30 Divertissement : Slam  
17:10 Questions pour un champion  
18:00 19/20 : Journal régional  
18:18 19/20 : Edition locale  
18:30 19/20 : Journal national  
18:58 Culture Infos : Météo  
19:00 Sport : Tout le sport  
19:10 Sport : Au plus près du Tour  
19:15 Série TV : Plus belle la vie  
19:40 Culture Infos : Météo des plages  
19:42 Culture Infos : Beau travail  
19:45 Des racines et des ailes  
21:25 Culture Infos : Météo  
21:30 Culture Infos : Grand Soir 3  
22:30 Les chansons d'abord

**CANAL+**

05:55 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs  
05:50 Divertissement : Le Before du grand journal  
06:19 Culture Infos : La météo  
06:25 Divertissement : Le petit journal de la semaine  
06:55 Culture Infos : La météo  
07:00 Divertissement : La semaine du zapping  
07:15 Série TV : Les Simpson  
07:40 : Scandal  
08:19 : Scandal  
10:05 Cinéma : Us  
10:15 Cinéma : Le passé  
12:19 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 La nouvelle édition, 2e partie  
14:00 Cinéma : Arnaque à la carte  
14:45 La caméra planquée de François Da-miens  
14:55 Le supplément  
15:30 Mohamed Dubois  
17:00 Divertissement : Zapping  
17:05 Le Before du grand journal  
17:45 Culture Infos : Le JT  
18:05 Divertissement : Le grand journal  
19:00 Le grand journal, la suite  
19:25 Divertissement : Le petit journal  
19:55 Une chanson pour ma mère  
21:25 Série TV : Strike Back  
22:15 Série TV : Strike Back

**M**

06:05 Culture Infos : Météo  
06:10 Jeunesse : La maison de Mickey  
06:45 Jeunesse : Princesse Sofia  
07:10 Jeunesse : Le petit Nicolas  
07:25 Jeunesse : Le petit Nicolas  
07:30 Série TV : Martine  
07:40 Culture Infos : Météo  
07:45 Culture Infos : M5 boutique  
08:55 Culture Infos : Météo  
10:00 La petite maison dans la prairie  
10:50 Divertissement : Les reines du shopping  
11:45 Divertissement : Les reines du shopping  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Culture Infos : Météo  
13:45 Divertissement : Nature morte  
14:35 Série TV : FBI : duo très spécial  
15:25 Les reines du shopping  
16:30 La meilleure boulangerie de France  
18:40 Culture Infos : Météo  
18:45 Culture Infos : Le 19.45  
19:05 Série TV : Scènes de ménages  
19:50 Recherche appartement ou maison  
21:20 Recherche appartement ou maison  
22:40 Recherche appartement ou maison

## La sélection

19h55

## Le mag de la Coupe du monde



Avant le coup d'envoi du match Equateur/France, Estelle Denis, Denis Brogniart et Frank Leboeuf dévoilent la composition des équipes et évoquent les enjeux du troisième et dernier match du premier tour du groupe E.

**2**

19h45

## L'innocent



En 1978, Théo est cantonnier dans une municipalité d'Ile-de-France. Sans éducation, sans parents, sans famille, il a été livré à lui-même jusqu'à l'âge adulte au point de souffrir de défauts d'élocution et d'un réel retard intellectuel. Deux braqueurs lui proposent de devenir leur complice et d'assurer la surveillance au cours du hold-up - a priori facile - d'une grande surface. Malheureusement, le braquage tourne au drame : un gendarme est abattu. Le meurtre est imputé à Théo, qui ne parvient pas à s'échapper, contrairement aux deux braqueurs. Dans les locaux de la police judiciaire, le pauvre homme est longuement interrogé. Lors de son procès, il est condamné à mort...

**3**

19h45

## Des racines et des ailes



De Sarlat à Bergerac, de châteaux en sites préhistoriques, le Périgord dévoile un patrimoine exceptionnel. Romain Bondonneau, historien, explore inlassablement Sarlat, la capitale du Périgord noir. Philippe Colomy, ancien canoïste, organise un nettoyage au fil de l'eau de la Vézère. Dans la vallée de l'Homme, Muriel Mauriac, conservatrice, propose une visite exceptionnelle de la grotte de Lascaux. A Belvès, un des plus beaux villages de France, et au château de Jumilhac, des peintures murales de la Renaissance ont été découvertes.

**CANAL+**

19h55

## Une chanson pour ma mère



Alors que leur mère est gravement malade, des frères et soeurs décident de lui dire adieu avec un cadeau particulièrement spectaculaire. Quoi de mieux, pour celle qui a toujours rêvé de rencontrer Dave, que de lui ramener son idole jusque dans les Ardennes ? Seulement, la coopération n'est pas le point fort de cette famille déchirée par les disputes et les non-dits. La seule chose qui les rapproche, sinon les liens du sang, est l'amour inconditionnel qu'ils portent à leur mère. Pour lui faire plaisir, ils essaient de surmonter leurs différends et partent à la recherche du célèbre Dave...

**M**

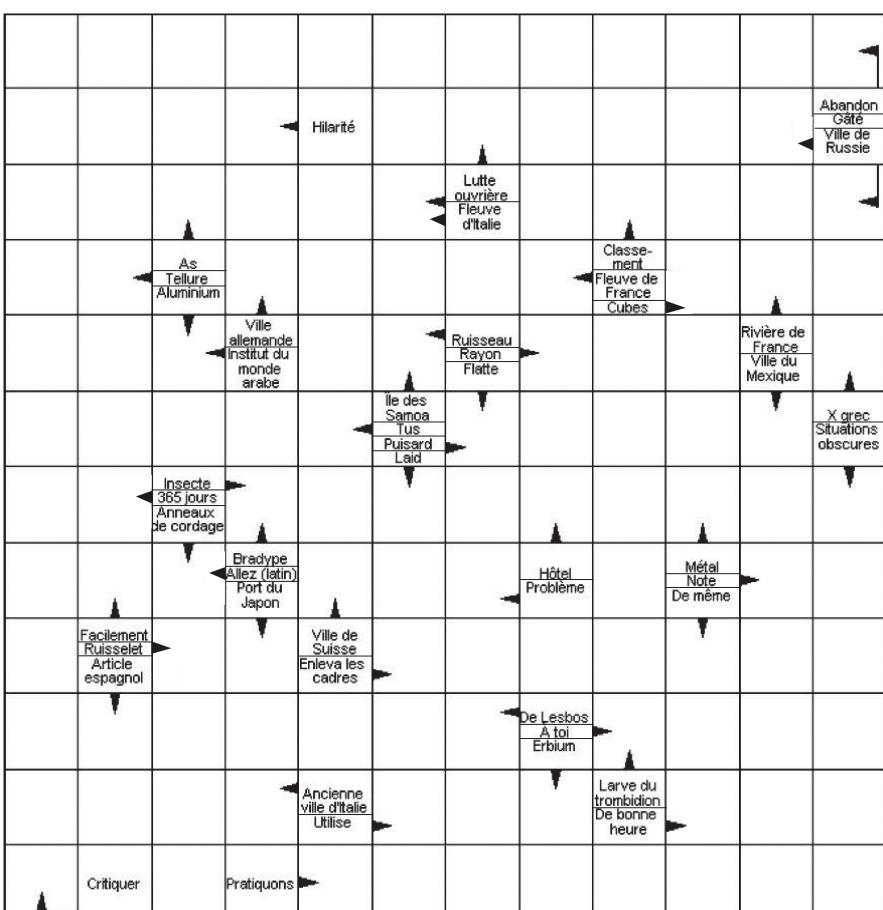
19h50

## Recherche appartement ou maison - au sommaire : caroline



Caroline, 32 ans, vit à Paris avec son ex-compagnon. La jeune femme cherche donc un appartement, mais uniquement dans certaines rues du 9e arrondissement. Stéphane Plaza l'assiste dans ses recherches. Morgane et Jérôme, assistants maternels, vivent à Nantes et comptent s'installer dans la région de Bordeaux. Laurence Roussette doit y trouver une grande maison. Enfin, à Annecy, Rima et Nicolas aimeraient faire leur premier achat. Il leur faut un appartement avec deux espaces de vie séparés pour accueillir la famille de Rima quand elle lui rend visite. Un challenge pour Thibault Chanel.

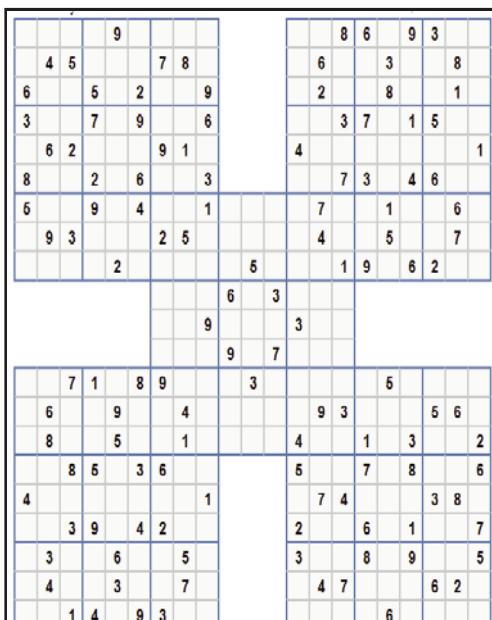
## Mots fléchés n°637



## Samouraï-Sudoku n°637

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## ► Horizontalement:

1. Art d'incrustier au maré-tau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumescient - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsborium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Proporionner
12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

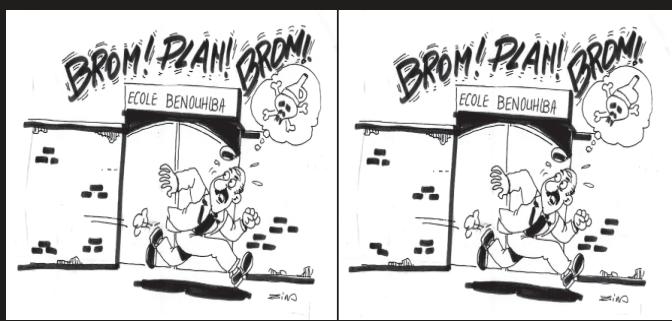
## ► Verticalement:

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu solaire

## Mots croisés n°637

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

## Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

## Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

## Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

## Proverbe français

## C'est arrivé un 25 Juin

1996 : attentat des tours de Khobar.

1999 : résolution 1248 du Conseil de sécurité des Nations unies : admission de la république de Kiribati aux Nations unies (25 juin 1999).

1999 : résolution 1249 du Conseil de sécurité des Nations unies : admission de la république de Nauru aux Nations unies (25 juin 1999).

2006 : le militaire de l'armée israélienne d'occupation Gilad Shalit est capturé par un commando palestinien.

## Célébrations :

- Journée internationale des gens de mer instaurée par l'Organisation maritime internationale.

- Croatie : Dan državnosti (hr), fête nationale, commémorant la déclaration d'indépendance vis-à-vis de l'ex-Yugoslavie en 1991.

- États-Unis : National Catfish Day, Journée nationale du poisson-chat, décrétée en 1987 par Ronald Reagan.

- États-Unis : Virginie : Fête de l'indépendance.

- Mozambique : Fête nationale.

## COUPE D'AFRIQUE DE BOXE

**Mourad Meziane (DTN) fait l'éloge du succès algérien en terre sud-africaine**

**Le Directeur technique national (DTN) de boxe, Mourad Meziane, a salué hier à Alger, la performance de la sélection algérienne qui a défendu avec succès sa couronne continentale, lors de la Coupe d'Afrique disputée du 16 au 21 juin à East London en Afrique du Sud.**

«Je félicite nos pugilistes qui ont fait preuve de courage et de bravoure pour défendre les couleurs nationales et réaliser cet exploit. C'est le fruit de plusieurs années de travail», a affirmé Meziane à l'APS, rendant hommage également au staff technique et médical qui a conduit l'équipe nationale à bon port.

A East London, les coéquipiers d'Abdelkader Chadi ont brillamment la 5<sup>e</sup> édition de la coupe d'Afrique, conservant ainsi le trophée pour la troisième fois consécutive (2010, 2012 et 2014).

Pour le DTN, la participation algérienne dans ce rendez-vous continental a été «très honorable», dans la mesure où sur les 12 athlètes engagés entre garçons et filles, dix ont réussi à décrocher des médailles (5 or, 2 argent et 3 bronze) et une 1<sup>re</sup> place par équipe.

«C'est une belle prestation. Nos boxeurs ont frappé fort. Ils ont étalé toute leur technique et leur savoir-faire pour surclasser leur adversaires. Ils ont eu un rendement de très haut niveau», a-t-il estimé. Avec cette consécration en Coupe d'Afrique des nations, la boxe algérienne

poursuit sa domination sur le continent, malgré l'absence de quelques cadres de l'équipe à l'image de Benchabla et Benhaâziz et la participation de jeunes boxeurs, nouvellement intégrés en équipe seniors, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

«Ce groupe très soudé, a travaillé d'arrache-pied pour décrocher le trophée africain pour la 3<sup>e</sup> fois consécutive. Il est composé de jeunes boxeurs nouvellement intégrés en équipe seniors à l'image de Ziani Djoudi, Khalil Litim, Nawel Halou et Souhila Bouchene, aux côtés des cadres de l'EN: Chadi, Bouloudin et Fissi Mohamed qui a été élu par la confédération africaine lors de cet événement, meilleur boxeur Africain pour l'année 2014», a indiqué Meziane.

D'autres boxeurs se sont distingués dans cette compétition, selon le DTN qui cite «Sofiane Tabti et Hichem Kaaouar, médaillés d'or lors de cette coupe, et qui ont conservé leurs titres décrochés en 2012 au Botswana, sans oublier Grimes Mohamed qui n'a pu poursuivre la compétition pour blessure et s'est contenté d'une médaille de bronze pour une première participation à ce niveau de compétition».

Quant aux filles, qui ont remporté trois médailles (2 en argent et 1 bronze), le Directeur technique national s'est félicité également de leur prestation. «Pour une première participation, remporter deux médailles d'ar-



gent et une de bronze, est une excellente performance», a-t-il estimé, même s'il reconnaît la supériorité des Marocaines à ce niveau de compétition.

**2014 : une année réussie pour la boxe algérienne**

Le succès réalisé à East London, confirme la bonne santé de la boxe algérienne qui a marqué de son empreinte l'année 2014 : le sacre africain décroché par les juniors en mars 2014, une première place aux Jeux africains de la jeunesse en mai 2014, et une qualification historique aux Jeux olympiques de la Jeunesse.

A cela s'ajoute le record des seniors au plan continental avec une troisième Coupe d'Afrique

des nations consécutive (2010 à Alger, 2012 à Botswana, 2014 en Tabti (69 Kg), qui a conservé son trophée décroché en 2012, de même pour Hichem Kalaouar (81 Kg) et Chouaib Bouloudin (91 Kg) qui a remporté son deuxième trophée africain après celui acquis en 2010.

«Les objectifs tracés par la direction technique nationale pour 2014 ont été amplement atteints, dépassant parfois aux pronostics émis. C'est de bon augure pour 2015, qui reste une année importante et riche en événements: Championnat d'Afrique seniors Garçons, Jeux africains, Jeux arabes, Championnat du monde, WSB et AIBA Pro Boxing», a conclu le DTN. Les médailles d'or algériennes à East London-2014 ont été l'œuvre de Mohamed Plissi (52Kg), qui a décroché sa première Coupe d'Afrique, d'Abdelkader Chadi (64 Kg), qui a réalisé sa

deuxième coupe continentale après celle de 2010, de Sofiane Tabti (69 Kg), qui a conservé son trophée décroché en 2012, de même pour Hichem Kalaouar (81 Kg) et Chouaib Bouloudin (91 Kg) qui a remporté son deuxième trophée africain après celui acquis en 2010.

Mohamed Grimes (+91 Kg) et Khalil Litim (56 Kg) sont médaillés de bronze.

Chez les filles, les médailles d'argent ont été réalisées par Nawel Halou (57Kg) et Houria Triki (60Kg). Souhila Bouchene (51Kg) s'est adjugée la médaille de Bronze et Dahbia Ait Chait a terminé à la 5<sup>e</sup> place.

**12<sup>e</sup> MÉMORIAL INTERNATIONAL "KHEIRREDINE AMEYAR"****8 grands maîtres internationaux présents à Alger**

Le 12<sup>e</sup> Mémorial international "Kheirredine Ameyar" se déroule depuis vendredi dernier à l'Hôtel Safrir-Mazfran de Zéralda (Alger), avec la participation de huit grands maîtres internationaux de différentes nationalités auxquels s'ajoutent l'ensemble des joueurs des équipes nationales messieurs et dames, a indiqué la Fédération algérienne des échecs (FADE).

Ce mémorial qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, est dédié au défunt Kheirredine Ameyar, membre fondateur de la FADE. La compétition se dispute en neuf

rondes selon le système suisse à la cadence d'une heure et demi avec ajout de trente secondes pour chaque coup joué.

Cette compétition entre dans le cadre de la préparation des équipes nationales aux échéances futures dont les championnats arabe et d'Afrique ainsi que les Olympiades (Championnat du monde des nations). La compétition est dirigée par Samir Zerdali président de l'instance fédérale, alors que l'arbitrage est assuré les arbitres internationaux Nesa Adnane (Algérie), Jawhar Benfredj (Tunisie) et l'arbi-

tre FIDE Cherrad Mounir (Algérie). A l'issue des trois premières rondes, pas moins de huit joueurs dont deux Algériens ont réalisé le plein des points à savoir: Abdouni Zoubir (Tunisie), Lazic Miroljub (Serbie), Malakhatko Vadim (Belgique), Savchenko Stanislav (Ukraine), Arab Adlane (Algérie), Hesham Abderahman (Egypte), Zaiby Amir (Tunisie) et Hadoudche Mohamed (Algérie). D'autre part, la finale du championnat national des jeunes catégories se déroule du 20 au 26 juin 2014 au niveau de l'Université 3, Nou-

velle Ville, Ali Mendjeli (Constantine) avec la participation de 400 joueurs et joueuses de différentes catégories (-8ans, -10ans, -12ans, -14ans, -16ans, -18ans). Ces joutes juvéniles, qui sont organisées en collaboration avec la ligue des échecs de Constantine, la direction de la jeunesse et des sports de Constantine et la direction des œuvres universitaires de Constantine, seront l'occasion pour les entraîneurs nationaux de prospection des jeunes talents pour le renouvellement des équipes nationales jeunes.

S	o	I	u	t	i	o	n																																																																																																																																																																		
<b>Sudoku n°636</b>																																																																																																																																																																									
Mots Croisés N°636				Mots Fléchés N°636																																																																																																																																																																					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr><td>3</td><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td><td>7</td></tr> <tr><td>5</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td><td>6</td><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>4</td></tr> <tr><td>2</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td><td>3</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>8</td><td>2</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td></tr> <tr><td>1</td><td>5</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td><td>6</td><td>4</td><td>3</td><td>8</td></tr> <tr><td>4</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>5</td><td>2</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td><td>5</td><td>4</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>2</td><td>3</td><td>7</td><td>5</td><td>9</td><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>9</td><td>3</td><td>4</td><td>6</td><td>1</td><td>2</td><td>8</td><td>7</td><td>5</td></tr> </tbody> </table>				3	6	8	9	4	1	5	2	7	5	9	7	2	6	8	3	1	4	2	4	1	5	3	7	6	8	9	8	2	3	1	6	4	7	9	6	1	5	9	7	2	6	4	3	8	4	7	6	8	9	3	1	5	2	7	1	5	4	8	9	2	6	3	6	8	2	3	7	5	9	4	1	9	3	4	6	1	2	8	7	5	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr><td>4</td><td>1</td><td>9</td><td>3</td><td>2</td><td>7</td><td>5</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td><td>3</td></tr> <tr><td>2</td><td>3</td><td>6</td><td>5</td><td>1</td><td>8</td><td>7</td><td>4</td><td>9</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>1</td><td>9</td><td>4</td><td>2</td><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>6</td><td>5</td></tr> <tr><td>7</td><td>8</td><td>2</td><td>5</td><td>9</td><td>6</td><td>1</td><td>3</td><td>4</td></tr> <tr><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td><td>3</td><td>4</td></tr> </tbody> </table>				4	1	9	3	2	7	5	8	6	6	7	8	9	5	4	2	1	3	2	3	6	5	1	8	7	4	9	5	6	3	8	4	1	9	7	2	1	9	4	2	7	3	8	6	5	7	8	2	5	9	6	1	3	4	4	9	8	7	3	5	1	6	2	5	3	6	4	2	1	7	9	8	1	2	7	6	8	9	5	3	4
3	6	8	9	4	1	5	2	7																																																																																																																																																																	
5	9	7	2	6	8	3	1	4																																																																																																																																																																	
2	4	1	5	3	7	6	8	9																																																																																																																																																																	
8	2	3	1	6	4	7	9	6																																																																																																																																																																	
1	5	9	7	2	6	4	3	8																																																																																																																																																																	
4	7	6	8	9	3	1	5	2																																																																																																																																																																	
7	1	5	4	8	9	2	6	3																																																																																																																																																																	
6	8	2	3	7	5	9	4	1																																																																																																																																																																	
9	3	4	6	1	2	8	7	5																																																																																																																																																																	
4	1	9	3	2	7	5	8	6																																																																																																																																																																	
6	7	8	9	5	4	2	1	3																																																																																																																																																																	
2	3	6	5	1	8	7	4	9																																																																																																																																																																	
5	6	3	8	4	1	9	7	2																																																																																																																																																																	
1	9	4	2	7	3	8	6	5																																																																																																																																																																	
7	8	2	5	9	6	1	3	4																																																																																																																																																																	
4	9	8	7	3	5	1	6	2																																																																																																																																																																	
5	3	6	4	2	1	7	9	8																																																																																																																																																																	
1	2	7	6	8	9	5	3	4																																																																																																																																																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr><td>4</td><td>9</td><td>8</td><td>7</td><td>3</td><td>5</td><td>1</td><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>8</td></tr> <tr><td>1</td><td>2</td><td>7</td><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>5</td><td>3</td><td>4</td></tr> </tbody> </table>				4	9	8	7	3	5	1	6	2	5	3	6	4	2	1	7	9	8	1	2	7	6	8	9	5	3	4	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>2</td><td>9</td></tr> <tr><td>6</td><td>8</td><td>9</td><td>2</td><td>3</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td><td>7</td></tr> <tr><td>4</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>6</td><td>3</td><td>9</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>1</td><td>9</td><td>2</td><td>7</td><td>4</td><td>8</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>3</td><td>8</td><td>4</td><td>1</td><td>5</td><td>9</td><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>9</td><td>4</td><td>2</td><td>6</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>1</td><td>6</td></tr> <tr><td>5</td><td>6</td><td>3</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td></tr> <tr><td>3</td><td>2</td><td>4</td><td>5</td><td>6</td><td>7</td><td>8</td><td>9</td><td>0</td></tr> <tr><td>8</td><td>1</td><td>7</td><td>9</td><td>6</td><td>2</td><td>5</td><td>4</td><td>3</td></tr> <tr><td>6</td><td>5</td><td>9</td><td>4</td><td>3</td><td>1</td><td>2</td><td>7</td><td>8</td></tr> </tbody> </table>				7	3	8	4	1	5	6	2	9	6	8	9	2	3	4	1	5	7	4	1	5	6	7	8	6	3	9	5	6	1	9	2	7	4	8	3	7	3	8	4	1	5	9	8	6	9	4	2	6	5	7	3	1	6	5	6	3	7	8	9	4	2	1	3	2	4	5	6	7	8	9	0	8	1	7	9	6	2	5	4	3	6	5	9	4	3	1	2	7	8																																													
4	9	8	7	3	5	1	6	2																																																																																																																																																																	
5	3	6	4	2	1	7	9	8																																																																																																																																																																	
1	2	7	6	8	9	5	3	4																																																																																																																																																																	
7	3	8	4	1	5	6	2	9																																																																																																																																																																	
6	8	9	2	3	4	1	5	7																																																																																																																																																																	
4	1	5	6	7	8	6	3	9																																																																																																																																																																	
5	6	1	9	2	7	4	8	3																																																																																																																																																																	
7	3	8	4	1	5	9	8	6																																																																																																																																																																	
9	4	2	6	5	7	3	1	6																																																																																																																																																																	
5	6	3	7	8	9	4	2	1																																																																																																																																																																	
3	2	4	5	6	7	8	9	0																																																																																																																																																																	
8	1	7	9	6	2	5	4	3																																																																																																																																																																	
6	5	9	4	3	1	2	7	8																																																																																																																																																																	
PEDICELLAIRE				LARMOIEMENTS																																																																																																																																																																					
AVENIR■INNES				ORAISON■NOE■																																																																																																																																																																					
TERRAINS■CEP				UTILE■SOEURS																																																																																																																																																																					
TI■INGUINALE				FURENT■BRERA																																																																																																																																																																					
ELU■ONDEES■R				OSE■TEC■VRAI																																																																																																																																																																					
M■RA■EIRE■AL				Q■NS■NENE■IN																																																																																																																																																																					
ONGLE■TELUGU				ULTIMES■SENT																																																																																																																																																																					
U■ELUDES■NIE				EU■REBUS■R.E																																																																																																																																																																					
IGNARES■KILT				RESSERRES■OS																																																																																																																																																																					
LUCIEN■CROIT				ISE■REEL■BI■																																																																																																																																																																					
LIER■TENANTE				E■TOUS■OSONS																																																																																																																																																																					
ELSENEUR■SES				■CHUT■ENRAGE																																																																																																																																																																					



ALGÉRIE-RUSSIE (J-2)

# Plus rien à perdre pour les Verts

L'équipe algérienne de football, après avoir remporté son match face à la Corée du Sud (4-2), entretient l'espoir de poursuivre son aventure au Mondial brésilien où elle n'a plus rien à perdre, si ce n'est de rééditer sa performance contre les «Guerriers Taeguk» et prendre un point demain à Curitiba face à la Russie, pour une qualification historique au second tour du Mondial.

Hyper motivés par le résultat du match de haute facture, livré face aux hommes de Hong Myung-bo, les joueurs algériens affichent leur volonté pour terminer en beauté le premier tour avec, à la clef, une place en 1/8es de finale. Tout le monde à Sorocaba s'accorde que la tâche n'est pas aisée, mais les coéquipiers de Yacine Brahimi, étincelant face aux Coréens sont «détérminés à mettre «tout en œuvre» pour jouer leur carte «jusqu'au bout» et arracher une qualification «historique» au deuxième tour, estime-t-on dans les meilleurs footballistes.

Sereins, les joueurs soutiennent qu'ils n'ont «rien à perdre» et qu'ils vont se donner «à fond» lors du 3e match face à l'équipe russe pour réaliser un objectif qui serait alors un exploit s'il venait à se produire surtout que l'équipe, formée de beaucoup de jeunes joueurs, aux capacités techniques indéniables, manque terriblement d'expérience internationale.

Les Bentaleb, Brahimi, Feghouli, et autres Mandi, pour ne citer que ceux-là, sont promus à un «bel avenir», comme l'a affirmé à maintes reprises le coach national lors de ses interventions à la presse, mais s'ils venaient à passer au second tour, ils

auraient déjà éclaté de leurs bourgeons.

«Nous avons réalisé un bon résultat face à la Corée du Sud acquis de surcroît avec la manière. Il nous faudra remettre ceci face à la Russie, une manière de valoriser les efforts que nous sommes en train de fournir», a indiqué Yacine Brahimi.

«Nous avons confiance en nous», a-t-il dit. Le latéral gauche Djamel Mesbah s'attend, de son côté, à «un match difficile» face aux Russes, dirigés par l'Italien Fabio Capello, qui n'est pas étranger aux Algériens.

## Des changements en vue !

Pour cette rencontre face à la Russie, décisive et cruciale pour la qualification au deuxième tour de la compétition, le coach national Vahid Halilhodzic, n'a pas écarté l'idée d'opérer des changements au sein de sa compositrice, comme il a si bien signifié lors du point de presse d'après match face à la Corée, mais sans pour autant chambouler un effectif qui a gagné dimanche avec l'art et la manière.

Non satisfait du comportement de certaines joueurs, notamment sur le plan défensif, très mal en point en deuxième période face aux Coréens, le technicien bosnien prévoit des retouches au niveau de certains postes.

«Peut-être qu'il y aura d'autres changements. Je peux me tromper sur certains, mais quand un joueur joue pour les couleurs nationales, il doit se donner à fond. Il fallait aussi faire le choix en fonction de la tactique, car sans rigueur et sans tactique, aucune équipe ne pourra passer au 2e tour», a-t-il estimé.

Le milieu de terrain offensif, Abdel-



moumen Djabou, auteur du deuxième but face au représentant asiatique, avait

du mal à terminer la partie, se sentant physiquement incapable de terminer le match, avant de céder sa place à la 73e minute à Nabil Ghilas.

Le néo-international, Byad Mahrez, titularisé lors du premier match face à la Belgique (défaite 2-1), devrait retrouver sa place dans le onze, lui qui est capable de faire la différence sur son côté gauche. «J'ai vu des joueurs terminer le match très difficilement. Nous devons récupérer nos joueurs. Si je vois des blessés et de la fatigue, il y aura des changements. Nous allons continuer la préparation et jouer les barrages contre la Russie. C'est très possi-

ble maintenant de passer», a-t-il expliqué.

Au niveau du milieu du terrain, le tandem Feghouli-Brahimi sera reconduit, idem pour la récupération avec Medjani et Bentaleb, qui ont bien accompli leur mission face aux Coréens.

Lors de la séance d'entraînement, hier à 11h00 locale (15h00), Vahid Halilhodzic devait mettre en place, au cours d'un match d'application, la stratégie de jeu qu'il compte adopter face aux Russes. L'équipe nationale s'est envolée hier en fin de journée pour Curitiba à bord d'un avion spécial, en vue du match de demain face à la Russie.

APS

**PUBLICITÉ**

## A J-2 DE LEUR DERNIER MATCH DU GROUPE « H »

# Les Verts préparent activement la Russie

Said Ben

Sachant que l'équipe russe est autant décidée à gagner son match contre eux, demain, les joueurs de l'équipe nationale algérienne sont concentrés sur cette rencontre décisive et surtout capitale pour le passage aux huitièmes de finale de cette prestigieuse compétition.



Pour comprendre la situation, il est important de rappeler qu'à l'issue de la deuxième journée de ce groupe H où l'Algérie avait nettement battu la Corée du Sud (4-2), les Verts pointent à la deuxième place au classement avec 3 points, derrière la Belgique, qualifiée avec six points.

La Russie et la Corée du Sud ferment la marche avec un point chacune.

Donc un match nul suffirait aux Verts pour se qualifier aux huitièmes de finale et ainsi écrire une nouvelle page de l'histoire du football algérien comme ce fut le cas en 1982 voire mieux! Ainsi, les joueurs de l'Équipe nationale ont passé la nuit à l'hôtel Deville de Porto Alegre après la victoire face aux Coréens. Mais pas de temps à perdre, retour au travail dès le lendemain. En effet, c'est aux alentours de 8h30 (heure locale) que l'avion qui transportait les Fennecs s'est posé, mardi sur le tarmac de Sorocaba. Et pour bien préparer ce match qu'il faut impérativement gagner comme celui contre la Corée du Sud pour éviter

tout calcul que les joueurs du coach Halilhodzic ont repris les entraînements. Pour cette première séance de reprise, Vahid Halilhodzic n'a pas trop appuyé sur le championnat. Au menu, un décrassage pour les titulaires, un entraînement plus chargé pour les remplaçants. Tous les joueurs ont pris part à cette séance au cours de laquelle il a régné une ambiance bon enfant. C'est la première séance d'avant Algérie – Russie. Les Verts se sont entraînés une dernière fois hier à Sorocaba avant de se rendre dans la soirée (22 heures algérienne) à Curitiba. Le premier contingent des Verts est déjà sur place à Curitiba, ville distante de quelques 400 kilomètres de Porto Alegre. La tentissante victoire de la veille a rendu ce deuxième voyage très agréable. D'ailleurs, les supporters algériens ont déjà investi la ville de Curitiba, ville hôte du prochain Algérie-Russie. Ils sont logés à près de 200 km du lieu de résidence de l'EN à Curitiba. Certains projettent déjà de faire le trajet par route, aujourd'hui, pour assister au dernier entraînement de l'EN d'avant Algérie

– Russie. Pour cette rencontre face à la Russie, décisive et cruciale pour la qualification au deuxième tour de la compétition, le coach national Vahid Halilhodzic, n'a pas écarté l'idée d'opérer des changements au sein de sa compositrice, comme il l'a si bien signifié lors du point de presse d'après le match face à la Corée, mais sans pour autant chambouler un effectif qui a gagné dimanche dernier avec l'art et la manière. Non satisfait du comportement de certaines joueurs, notamment sur le plan défensif, très mal en point en deuxième période face aux Coréens, le technicien bosnien prévoit des retouches au niveau de certains postes. Enfin, il ne reste aux Verts que l'ultime séance d'entraînement de ce soir sur la pelouse du stade de Curitiba, à l'heure du match, pour mettre les dernières retouches à leur plan d'attaque de cette rencontre décisive et qui pourrait, surtout, leur permettre d'entrer dans l'histoire du football algérien en étant les premiers à propulser l'Algérie aux huitièmes de finale.

## Mesbah : «Eviter l'erreur de jouer pour le match nul face à la Russie»

Le latéral gauche de l'équipe algérienne de football, Djamel Mesbah, a mis en garde contre l'idée de jouer pour le match nul demi-finale face à la Russie à l'Arena Baixada de Curitiba (17h00 locale/21h00 algérienne), dans le cadre de la 3<sup>e</sup> et dernière journée (Gr H) de la Coupe du monde 2014 au Brésil. «Ce sera une grosse erreur de jouer le match nul face aux Russes qui vont chercher eux aussi à gagner pour pouvoir se qualifier. Nous devons aborder cette rencontre décisive avec la ferme intention de l'emporter et éviter toute mauvaise surprise, c'est vrai que la rencontre sera difficile, mais on y croit», a indiqué Mesbah, à 48 heures du match face aux joueurs du technicien italien Fabio Capello. Après des débuts ratés dans

la compétition et la défaite concédée face à la Belgique (2-1), l'Algérie a réussi à se racheter de fort belle manière en l'emportant face à la Corée du Sud (4-2), entretenant ainsi l'espoir d'une qualification historique aux huitièmes de finale. «Nous sommes très proches de notre but, après trois années de labeur. C'est le moment pour tout le groupe de se mobiliser, et inchallah on réalisera l'exploit de passer au deuxième tour», a-t-il ajouté. Pour le joueur de l'AS Livourne (Serie B italienne), ce match face à la Russie sera tactique «au plus haut point». «Les Russes sont tactiquement forts, on sait qu'ils ont un entraîneur italien (ndlr, Capello) ils ont certainement bien étudié notre jeu offensif.

Nous devons nous pré-

parer en conséquence. Une chose est sûre, on fera tout pour la qualification», a-t-il souligné.

Et d'ajouter : «Nous devons nous méfier de la Russie qui a démontré de belles choses depuis le début du tournoi. Elle s'est inclinée difficilement et dans les derniers instants de la partie face à la Belgique (ndlr, 1-0). C'est une équipe complètement différente de la Corée du Sud, donc nous serons obligés d'y faire face pour essayer de la contrer».

S'agissant de la clé du match face aux Russes, Djamel Mesbah a estimé que les Verts devront «faire preuve de solidarité et de combativité» pour essayer de remporter au moins un point qui suffira au bonheur de l'Algérie.

Enfin, sur un registre

personnel, Mesbah, qui a effectué son retour dans le onze entrant après deux matches sur le banc, s'est dit prêt à être «au service du collectif».

«Nous sommes 23 joueurs et chacun est prêt à mettre sa main à l'œuvre. Je me donne toujours à 100% pour répondre présent. Pour moi, c'est le collectif qui prime, peu importe qui joue. Nous représentons tous l'Algérie», a-t-il conclu. Mesbah (30 ans) sera reconduit ce jeudi dans le onze type face à la Russie, au moment où son coéquipier Faouzi Ghoulam s'est contenté du premier match face à la Belgique.

L'autre match du groupe H opposera la Belgique, déjà qualifiée, à la Corée du Sud, ce jeudi au stade de São Paulo (17h00 locale).

Le milieu de terrain de la sélection algérienne de football, Sofiane Feghouli, a estimé que rien n'est encore joué pour une qualification historique au deuxième tour du Mondial 2014 au Brésil, en dépit de la victoire face à la Corée du Sud (4-2) dimanche au stade de Porto Alegre, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée (Gr H). «Nous avons trois points, mais il nous reste un match très difficile contre la Russie, je tiens à féliciter tout le monde après ce beau succès face aux Coréens. On avait à cœur de démontrer que notre génération avait du potentiel, à nous maintenant de confirmer face aux Russes et d'aller chercher cette qualification», a indiqué le joueur du FC Valence (Liga espagnole) à l'issue de la partie.

Grâce à cette victoire, l'Algérie prend la deuxième place au classement de son groupe, derrière la Belgique, déjà qualifiée après son succès face à la Russie (1-0).

«Face à la Belgique, nous avions bien joué, mais nous n'avons pas tenu. Pour cette rencontre face à la Corée, nous avons préparé le match différemment face à une belle équipe sud-coréenne, qui nous a posé des problèmes et qui est revenue à 3 buts à 1, et ce quatrième but nous a fait beaucoup de bien», a-t-

**PRÉSIDENCE-FOOTBALL**  
**Le président Bouteflika félicite l'équipe algérienne de football pour sa victoire face à la sélection sud-coréenne**



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a salué l'éclatante victoire, dimanche, de la sélection algérienne de football contre son homologue sud-coréenne dans le cadre des phases finales de la Coupe du monde 2014 qui se déroulent au Brésil, assurant que cette victoire concrétisait les attentes du peuple algérien. «Nous avons suivi avec joie et fierté la rencontre qui vous a opposé à la sélection nationale de Corée du Sud dans le cadre des phases finales de la Coupe du monde 2014 qui se déroulent au Brésil», écrit le Chef d'Etat dans un message à l'ensemble des joueurs de la sélection nationale et au staff technique, ajoutant que «le serviteur des deux Lieux saints, le roi Abdallah ainsi que le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, ont tenu à souligner au gouvernement algérien que la sélection algérienne a été à la hauteur non seulement des aspirations du peuple algérien mais de celles de la nation arabo-musulmane tout entière». «En étant au rendez-vous avec la victoire, vous vous hissez au niveau des attentes du peuple algérien», a indiqué le président Bouteflika à l'adresse des membres et des responsables de l'équipe nationale. Le Président de la République a exhorté le onze national et son staff à «persévérer» dans cette voie pour offrir davantage de bonheur au peuple et aux supporters qui les soutiennent «en Algérie et partout dans le monde». «Je prie Dieu Tout Puissant de guider vos pas pour remporter d'autres triomphes et d'autres accomplissements», a conclu le Chef de l'Etat.

## Le Chef du gouvernement tunisien félicite M. Sellal pour la victoire de l'EN de football face à la Corée du Sud

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a eu lundi un entretien téléphonique avec le chef du gouvernement tunisien, Mehdi Jomaâ, indique un communiqué des services du Premier ministre. Au cours de cet entretien, le Chef du gouvernement tunisien a transmis ses félicitations et celles du peuple tunisien au peuple frère à la suite du dernier succès de la sélection nationale dans le cadre de la Coupe du monde de football», ajoute-t-on de même source.

Il ajouté. Appelé à commenter son entente avec le duo Brahimi-Djabou, le numéro 10 des Verts n'a pas voulu se faire une fixation, estimant que le plus important est de rester solidaires.

«Ceux qui ont joué ce soir il faut tous les féliciter et contre la Russie, ce sera peut-être d'autres qui vont être alignés, on a besoin d'être unis et solidaires car on est une équipe inexpérimentée», a souligné Feghouli.

Enfin, le joueur de Valence a mis en garde contre l'idée de jouer «uniquement pour le match nul» face à la Russie.

«Nous abordons toutes nos rencontres avec la ferme intention de gagner, et ce n'est pas face à la Russie qu'on va déroger à la règle. Ce serait une grosse erreur de jouer le nul face à la Russie qui reste une bonne équipe et qui va certainement chercher à nous battre pour passer», a-t-il conclu.

L'équipe nationale a rejoint ce lundi en début d'après-midi son camp de base à Sorocaba, à trois jours du match face à la Russie, prévu à l'Arena Baixada à Curitiba (17h00 locale). L'autre match du groupe opposera la Belgique à la Corée du Sud, au stade de São Paulo, à la même heure et à la même journée.

APS

## Feghouli : «A nous d'aller chercher la qualification face aux Russes»

## MEXIQUE Herrera savoure



Le sélectionneur du Mexique Miguel Herrera était aux anges après la victoire de son équipe face à la Croatie (3-1), qui permet à la Trí d'accéder aux 8e de finale de la Coupe du monde. «On a fait vraiment un très bon match, même si au début, on n'a pas assez osé, parce qu'on est entré avec une certaine pression. Mais ensuite, on a mieux travaillé en équipe et fait une bien meilleure deuxième période, a expliqué le technicien mexicain. Et puis avec ce public, on avait l'impression de jouer à la maison. Maintenant, laissez-nous profiter de cette victoire. On va aller dîner avec nos familles et fêter ça. Et à partir de demain matin, on va préparer le match contre les Pays-Bas. On a déjà joué contre l'une des meilleures équipes du monde dans notre groupe, le Brésil. Il faudra le faire avec la même intensité.» Cette confrontation entre deux équipes au style de jeu totalement opposé risque d'être détonante.



## CAMEROUN Nkoulou termine par une défaite



Le Cameroun sort de la Coupe du monde la tête basse. Les Lions Indomptables ont subi une troisième défaite hier soir en match de poule. Ils se sont lourdement inclinés face au Brésil (4-1) dans le groupe A. Nicolas Nkoulou, capitaine hier soir, n'aura pas profité de ce Mondial pour se mettre en valeur. Le défenseur marseillais va maintenant profiter de ses vacances pour recharger les batteries après une saison longue et difficile pour lui.

## COLOMBIE

# Quintero sort encore du lot

À peine 20 ans et 168 centimètres de pur talent, Juan Quintero s'est fait connaître de la planète football à l'été 2013, en marquant le plus beau but de la Coupe du Monde U-20 de la Fifa, Turquie 2013. Un an plus tard, il a encore franchi un palier pour devenir l'un des joueurs les plus prometteurs du football mondial. Il a signé ses grands débuts à Brésil 2014 par un but décisif.

Au micro de Fifa.com, il affirme avoir l'impression de jouer ce Mondial à domicile. «Il est vrai que ça s'est parfaitement bien passé pour moi. Je voulais absolument entrer en jeu. Sur le plan personnel, le fait d'avoir marqué me rend très fier, même si le plus important, c'est que mon but et cette victoire nous ouvrent les portes des huitièmes de finale», résume le milieu de terrain colombien, entré en jeu en deuxième période contre la Côte d'Ivoire. Il a inscrit le deuxième but des Cafeteros, vainqueurs 2-1 contre les Éléphants.

Sa réalisation de l'intérieur du pied fut de toute beauté. «J'ai réussi à marquer un

joli but. Je suis content de ma performance, mais il faut rester humble car mon but n'aurait pas été possible sans la frappe de James Rodriguez et la belle passe de Teo Gutierrez. Mais il est vrai que ça reste une joie incroyable», reconnaît le milieu de terrain.

Grâce à cette victoire, la Colombie a fait d'une pierre deux coups, s'ouvrant les portes des huitièmes de finale, tout en réussissant à enchaîner deux victoires consécutives pour la première fois de son histoire en Coupe du Monde de la Fifa™. À chacune de ses deux sorties dans ce Mondial, la sélection colombienne a produit un football enthousiasmant, au point qu'on en oublie presque l'absence de Falcao, blessé. «Cette équipe possède une grosse personnalité et sait

souffrir quand il le faut. Nous l'avons montré contre la Côte d'Ivoire par exemple. C'est un adversaire très difficile à jouer et cette victoire a donné confiance à tout le groupe», poursuit-il.



## Van Gaal défend sa tactique

Critiqué pour son approche défensive, Louis van Gaal s'est défendu. Louis Van Gaal s'est montré passablement agacé par les critiques à son égard après l'utilisation d'un 3-5-2 par les Pays-Bas contre le Chili. «Si on a vait

joué en 4-3-3 contre le Chili, Robben aurait eu à courir après les Chiliens. Impossible pendant 90 minutes. Il faut jouer selon ses forces. Il s'agit de gagner. Je choisirai toujours le système qui amènera la victoire.» Van Gaal a poursuivi en s'adressant aux journalistes. «Si je n'avais pas fait ça, vous m'auriez déçus. Au passage, c'est comme ça que je faisais jouer l'AZ et le club a été champion.»



## BRÉSIL:

# 40 matches sans défaite à domicile !

Le Brésil, qualifié pour les 8e de finale de «sa» Coupe du monde depuis lundi et sa victoire (4-1) sur le Cameroun, est plus que jamais dépendant de sa star Neymar, mais la Seleção a de quoi afficher sa confiance, elle qui à l'occasion de ce

succès sur les Lions Indomptables a signé un 40<sup>e</sup> match à domicile sans défaite. Le dernier revers des Auriverdes devant leur public date d'août 2002, en amical, face au Paraguay (0-1). C'est bon pour le moral des hommes de Scolari.



## FÊTES NATIONALES

### Le Président Bouteflika félicite ses homologues de Croatie...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de Croatie, Ivo Josipović, à l'occasion de la fête nationale de son pays, lui exprimant sa disponibilité à œuvrer pour la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Au moment où la République de Croatie célèbre sa fête nationale, il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de nos meilleures vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple croate ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais également saisir cette heureuse opportunité pour vous réitérer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous à la consolidation des liens d'amitié entre nos deux peuples et à la promotion de la coopération bilatérale dans tous les domaines, dans l'intérêt mutuel de nos deux pays», a ajouté le Président Bouteflika.

### ... et du Mozambique

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue du Mozambique, Armando Emilio Guebuza, à l'occasion de la célébration du 39<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa disponibilité à œuvrer pour le renforcement des relations bilatérales.

«Il m'est agréable, au moment où la République du Mozambique célèbre le 39<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations, accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple mozambicain frère», a indiqué le chef de l'Etat dans son message. «Je tiens à vous exprimer, en cette occasion, ma satisfaction quant à la qualité des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent nos deux pays et vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à leur renforcement, au bénéfice mutuel de nos deux peuples», a-t-il souligné. «Je voudrais également saluer les acquis indéniables réalisés par votre pays sur la voie du progrès et de la prospérité, et vous rendre un hommage particulier pour votre rôle dans la promotion de la paix et de la stabilité dans votre région», a ajouté le Président Bouteflika.

## 23<sup>E</sup> SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UA À MALABO

### M. Sellal représentera le Président Bouteflika

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, de le représenter aux travaux de la 23<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) prévus les 26 et 27 juin à Malabo (Guinée équatoriale), indique mardi un communiqué des services du Premier ministre. Le Sommet qui rassemblera les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA abordera, entre autres thèmes, les questions liées à l'agriculture et la sécurité alimentaire dans le cadre du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption du Programme africain global de développement agricole, selon la même source.



## ALGÉRIE-COLOMBIE

### Bensalah reçoit le président de la commission politique du Sénat colombien



Le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, a reçu mardi le président de la commission politique du Sénat colombien, Juan Manuel Galan, et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué.

Les entretiens ont porté sur les relations bilatérales, notamment au niveau parlementaire et les moyens de «des promouvoir», d'autant que «les deux pays disposent de larges perspectives et opportunités à même d'établir une coopération et procéder à un échange continu autour des



grandes questions internationales d'intérêt commun», souligne la même source. Les deux parties ont longuement évoqué la question sahraouie et réitéré leur «soutien au droit du peuple sahraoui à son autodétermination», précise le communiqué qui rappelle que «la délégation colombienne est revenue d'une visite aux camps des réfugiés sahraouis où elle s'est enquis de la situation au Sahara occidental et pris connaissance de la détermination du peuple sahraoui à arracher son droit à l'autodétermination et à la liberté».

## M. Kwadwo Nyamekey-Marfo, nouvel ambassadeur du Ghana en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Kwadwo Nyamekey-Marfo, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Ghana auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué mardi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## PENSÉE

Il y a des êtres extraordinaires, irremplaçables, des souffrances inquiétantes et des journées douloires inoubliables comme celle du 25 Juin 2013, quand nous quittait à jamais pour un monde meilleur notre cher et regretté époux et père MOHAMMED BEDOUD «Mouhouche»

Discret tu as vécu et dans la discréton tu es parti. Toi qui as été pour nous un père exemplaire, adorable et formidable. Ta gentillesse, ton altruisme, ta bonté, tes sacrifices pour nous, ta grandeur d'âme et ta générosité resteront gravés à tout jamais dans nos mémoires et, ni les larmes versées, ni le temps passé ne viendront effacer notre douleur de t'avoir perdu à jamais.

En ce triste souvenir, nous demandons à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Repose en paix ya Laaziz.

«À Allah nous appartenons et à Allah nous retournons. »  
Ton épouse entourée de ses enfants



## Validation de la qualité de membre de 3 nouveaux députés à l'APN

La qualité de membre de trois nouveaux députés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a été validée, mardi après-midi, lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée. La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN a tenu une réunion jeudi 12 juin 2014 pour valider la qualité de membre de Mohamed Nebou qui remplace le député Mustapha Bouchachi sur la liste du Front des forces socialistes (FFS) dans la circonscription électorale d'Alger, suite à la démission de ce dernier. Il s'agit également d'Abdelkrim Mhenni qui remplace le député Bouchouareb Abdessalem sur la liste du parti du Rassemblement national démocratique (RND-Alger) après la nomination de ce dernier en tant que membre du gouvernement. Abdelhalim Arif remplace également le député Kheil Mahi sur la liste du parti du Front de libération nationale (FLN-Oran) après la nomination de ce dernier en tant que membre du gouvernement, précise le rapport de la commission.

## Ould Khelifa évoque avec une délégation colombienne le développement des relations entre les deux pays

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a évoqué mardi à Alger avec une délégation du Sénat colombien, conduite par le président de la commission politique, Juan Manuel Galan, les moyens de développer les relations bilatérales entre les deux pays dans différents domaines, indique un communiqué de l'APN. M. Ould Khelifa a abordé lors de cette rencontre les différents domaines de la coopération, appelant à «déployer davantage d'efforts pour relancer les relations parlementaires et leur donner l'impulsion nécessaire pour les hisser au niveau des relations qui lient les deux pays, particulièrement au plan politique». Abordant les questions d'actualité internationale, le président de l'APN a mis l'accent sur «le droit inaliénable du peuple sahraoui à son autodétermination» et dénoncé les «violations récurrentes par Maroc de la Charte et les résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU) ainsi que des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés».

D'autre part, M. Ould Khelifa a souligné «des efforts de l'Algérie en faveur du renforcement de la stabilité en Afrique du Nord et dans la région du Sahel», mettant en garde contre «la menace que représente le terrorisme sur la sécurité et la stabilité de la région».

Il a également plaidé en faveur «du droit du peuple palestinien à édifier un Etat indépendant», ajoute le communiqué. De son côté, le président de la délégation colombienne a indiqué que sa visite en Algérie «vise à renforcer les relations de son pays avec l'Algérie, à travers notamment l'échange de visites de délégations parlementaires et aussi pour s'informer de l'évolution de la question sahraouie», assurant que les relations de son pays avec l'Algérie «connaîtront une réelle impulsion, notamment après l'ouverture prévue de l'ambassade de Colombie à Alger». Au cours de cette rencontre, M. Galan a dénoncé «les conditions déplorables dont souffrent les réfugiés sahraouis dans les camps» soulignant «la disponibilité du Sénat colombien à accueillir des parlementaires sahraouis et à fournir davantage de soutien à leur cause juste».

Le Sénat de la Colombie avait voté en mai dernier à l'unanimité une résolution invitant le gouvernement du président Juan Manuel Santos à rétablir les relations «pleines et entières» avec la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) et à défendre les droits de l'Homme au Sahara occidental et œuvrer à leur respect.